

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 208

MONTREAL, LE JEUDI 7 SEPTEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1 S

PERSPECTIVES

2131

## Cal Ripken, l'homme de fer du baseball

C'est certainement le plus éculé des clichés du sport: les records sont faits pour être battus. Mais il en est un qui, au delà de la seule performance, renversent la légende et l'alimentent en même temps. Celui que Cal Ripken devait établir hier soir est à placer dans cette catégorie.

Au-dessus de la clôture du champ gauche de Camden Yards, le stade des Orioles de Baltimore, quatre grands panneaux: 2 131. Deux mille cent trente et un matchs consécutifs. Ce faisant, près de huit mille quatre cents présences officielles au bâton. Sans même compter les camps d'entraînement et les exercices quotidiens, l'équivalent de plus de neuf mois complets, 24 heures sur 24, à s'user les crampons sur la terre battue de l'avant-champ — ou la culotte dans l'abri. Sans jamais en manquer une.

En fait, la dernière fois que Ripken, l'arrêt-court des Orioles, a raté une partie de baseball, Pierre Trudeau et René Lévesque étaient premiers ministres. La Constitution canadienne rapatriée était vieille de cinq semaines. Mario Dumont venait d'avoir 12 ans, Eric Lindros en avait à peine neuf. Le gérant des Expos s'appelait Jim Fanning et l'entraîneur-chef du Canadien, Bob Berry.

L'expression convient bien au sport professionnel: ça fait une paye. Et dans un monde où on vous traite pratiquement de passiste quand vous dites «avant-hier», l'exploit de la durée a quelque chose de rafraîchissant.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Ripken, aujourd'hui âgé de 35 ans, a été un joueur nettement au-dessus de la moyenne, brillant en défensive, qui terminera sa carrière avec plus de 350 circuits. Normal: si, dans l'univers tordu du baseball majeur, on verse 3 millions \$ annuellement à un plombier, on ne pousse quand même pas le masochisme jusqu'à le faire jouer tous les jours! Aussi, Ripken ne serait qu'un autre nom dans le grand livre du baseball n'eût été sa constance. S'il a maintenant sa place à Cooperstown, au Temple de la renommée, c'est parce qu'il était là. Toujours là.

L'exploit a d'ailleurs donné lieu à diverses interprétations. Quel honneur, a-t-on entendu, y a-t-il à accomplir son «travail» quand on est ultra-grassement payé pour le faire et qu'on jouit au surplus de quatre mois de vacances par année? On peut comprendre que les 4256 coups sûrs de Pete Rose, les 215 points en une saison de Wayne Gretzky, le 100 mètres en moins de dix secondes, des performances au sens fort du terme, suscitent l'admiration. Mais la routine n'est-elle pas à la portée de tout le monde?

Comparons ce qui est comparable. Tout comme il est futile de plaquer l'échelle des salaires du sport professionnel sur celle de la société, 13 ans de balle et 40 années d'usine ne souffrent d'évidence aucun parallèle. On ne peut se mesurer qu'à ses pairs, et noter que pendant la longue marche de Ripken, pas moins de 3700 (!) baseballeurs ont visité la liste des blessés. Qui dit mieux?

En tout cas, le record de Ripken représente un baume inespéré sur les plaies du baseball majeur, dont le discrédit est à son paroxysme dans l'esprit du public. Certes, et le principal intéressé est le premier à l'admettre, un pareil parcours exige beaucoup de chance. Mais il y a aussi une persévérance et, dirions-nous, une éthique du jeu qui contrastent avec l'air du temps, dans lequel baignent l'appât du gain et l'arrogance de millionnaires prêts à déclarer forfait pour une égratignure aux cheveux ou une douleur à l'ego.

Dans une perspective historique, le record a aussi son importance. Quand les choses vont mal, on carbure fort à la nostalgie. Récemment, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Babe Ruth et le décès de Mickey Mantle sont venus amplifier cette évocation d'un «âge d'or» du sport, quand les athlètes étaient des vrais de vrais et que tout était tellement mieux.

N'enlevons surtout rien à Lou Gehrig, le précédent détenteur du record de 2130 matchs consécutifs. L'un des très très grands du baseball, il a d'autant plus mérité d'être consacré immortel que son histoire en est une non seulement de talent hors du commun, mais aussi d'authentique bravoure. Forcé d'interrompre sa série en 1939 après qu'on lui eut diagnostiqué la sclérose amyotrophique latérale — la terrible maladie dégénérative qui porte maintenant son nom —, il devait succomber quelques mois plus tard, en 1941, à l'âge de 38 ans. Néanmoins, lors d'une cérémonie soulignant sa retraite, au Yankee Stadium, il s'était dit «l'homme le plus chanceux sur la face de la Terre».

Sachons cependant, derrière les héros, juger l'époque. Et sachons voir qu'à cette époque, le baseball majeur appliquait ouvertement une politique raciste envers les Noirs. C'était aussi le «bon vieux temps» où les propriétaires exploitaient encore les joueurs de manière éhontée. Si le saut dans le temps qu'occasionne le bris d'un record vieux de 56 ans permet de constater que rien n'est, ni n'était, complètement noir ou complètement blanc, ce sera au moins cela de gagné.

Mais la mémoire oublie vite. Déjà, on entend un peu partout que le record de Ripken, lui, ne sera jamais battu. De même, en l'an 2000 et quelque, quand il y aura 80 équipes, ou que les joueurs gagneront 40 millions \$ par année, ou qu'on jouera au baseball virtuel, un nouvel homme de fer se présentera et on rappellera cette légende de fin de siècle, «comme on n'en fait plus».

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal
Avis publics .....B4	Averses cessant en fin de journée.
Classées .....B6	Risque d'orages.
Culture .....B8	Max: 21
Économie .....B2	Québec
Éditorial .....A6	Averses et risques d'orages. Max: 20
Le monde .....A5	Détails en B 5
Mots croisés .....B4	
Les sports .....B5	

MONTREAL

Finies les collations dans les écoles pauvres

PAGE A 3



ÉCONOMIE

L'assurance hypothécaire comporte des failles

PAGE B 2



MONTREAL

La SPCA atteint l'équilibre budgétaire

PAGE A 3

## Une déclaration de souveraineté toute en lyrisme

Daniel Johnson accuse les souverainistes de récrire l'histoire

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La déclaration de souveraineté du Québec, publiée hier, puise dans le passé, dans l'amertume laissée par la Conquête de 1760 et les échecs constitutionnels ainsi que dans le sentiment d'appartenance au terroir les principaux motifs de faire du Québec un pays souverain.

Le texte de cette déclaration, qui doit devenir le préambule du projet de loi sur l'avenir du Québec que pré-

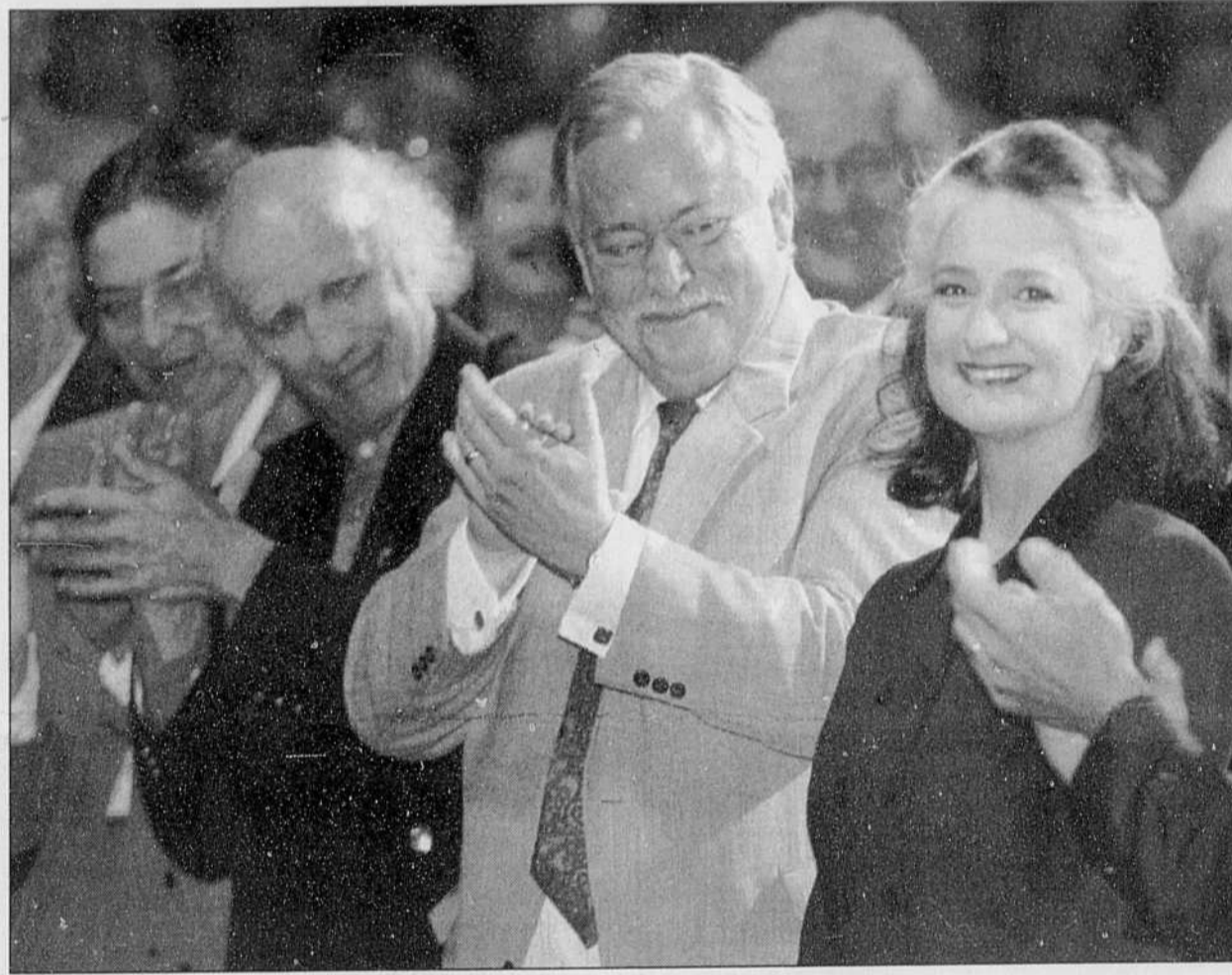
sente aujourd'hui M. Parizeau en même temps que la question référendaire, célèbre également la fierté, la vaillance, l'aptitude au consensus et à l'invention et le cœur à l'ouvrage des Québécois. Il promet un Québec tolérant, solidaire, respectueux des droits humains, de ceux des autochtones et des anglophones, de la dignité des uns et des autres, qui prônera le plein emploi et le partage équitable des richesses.

Le document a été rendu public à l'occasion d'un spectacle au Grand Théâtre de Québec en présence de 900

membres de la grande famille souverainiste. Une manifestation organisée par d'irréductibles fédéralistes, à l'appel de l'animateur de radio André Arthur, a perturbé l'entrée des invités. Un blessé est inscrit au bilan.

Le chef du camp du NON, Daniel Johnson, a accusé le camp du OUI de chercher par ce texte à «récrire l'histoire» à sa convenance et d'en faire une «analyse biaisée» de façon à appuyer son projet. «Ils sont complètement à

VOIR PAGE A 8: SOUVERAINETÉ



Le premier ministre Jacques Parizeau, entouré du chanteur Gilles Vigneault et de l'écrivaine Marie Laberge, a assisté hier au dévoilement de la déclaration de souveraineté du Québec, devant 900 membres de la famille souverainiste, réunis au Grand Théâtre de Québec. À leur arrivée, les invités, dont Gérard Larose, ont été injuriés par un groupe de 50 à 100 irréductibles fédéralistes arborant des drapeaux du Canada.

PHOTOS PC

## Le secret d'Ozias Leduc

La chapelle de l'archevêché de Sherbrooke, l'un des plus sublimes trésors artistiques du Québec

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

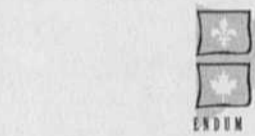
C'est le secret de Polichinelle le mieux gardé par notre petit milieu de l'art: au cœur des Cantons-de-l'Est, au creux de l'immense montagne de pierre que constitue la cathédrale de Sherbrooke, se cache l'un des plus sublimes trésors esthétiques du Québec, la chapelle privée de l'archevêché, décorée il y a plus de soixante ans par le peintre Ozias Leduc.

«C'est encore un secret très bien gardé parce que l'usage de la chapelle est réservé à l'évêque et à quelques autres religieux», dit Laurier Lacroix, du département d'histoire de l'art de l'UQAM. Le professeur est un des grands spécialistes de l'œuvre de ce monstre sacré. Il a notamment rédigé un mémoire de maîtrise sur la chapelle épiscopale au début des années 70.

«Quand j'ai commencé à m'intéresser à Leduc, j'étais agacé par le discours tenu par les historiens sur son œuvre, poursuit-il. On répétait qu'il y avait deux Ozias Leduc: un bon peintre, celui des natures mortes, des paysages et des portraits, et un mauvais, le peintre qui, pour gagner sa vie, avait réalisé des com-

mandes religieuses. Moi, je voulais réconcilier les deux, montrer qu'il n'y a pas deux Leduc mais une seule œuvre fascinante.» La proposition se vérifie à Sherbrooke. La petite chapelle forme en fait une sorte d'œuvre d'art totale, un tout parfaitement unifié, pensé, intégré et systématisé. Le temple de dix mètres par cinq, qui s'élève sur deux niveaux, comme la Sainte-Chapelle de Paris dont elle s'inspire, a été conçu par l'architecte Louis Audet précisément pour être décoré de fond en comble.

Ce travail a été confié à Leduc au début des années 20. La réputation du peintre, qui avait alors 56 ans, était déjà bien établie. Il a finalement consacré douze longues années à la décoration de l'écrin de pierre, de bois et de verre, jusqu'en 1933. Aucune parcelle n'a échappé à son obstination créatrice, des bandes décoratives des colonnes aux draperies en trompe-l'œil finement étudiées, en passant par les croix du chemin de croix. Même les cartons des magnifiques vitraux de l'abside, qui illustrent les mystères du rosaire, ont été dessinés par Leduc, puis réalisés dans les ateliers parisiens de Perdriault. Paul-Émile Borduas, qui



■ L'éditorial de Lise Bissonnette: Un exercice périlleux et attachant.....page A 6  
■ Le texte intégral de la Déclaration de souveraineté.....page A 7

## Pierre Marc Johnson ne dit pas OUI

En profond désaccord avec la stratégie souverainiste, il refuse de s'engager dans le débat référendaire

GILLES LESAGE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Robert Bourassa a fait savoir la semaine dernière qu'il fera activement campagne pour le NON dans la course référendaire qui s'amorce. Pierre Marc Johnson, qui, avec son frère Daniel, complète le trio très sélect des anciens premiers ministres du Québec, ne suivra pas cette voie.

En fait, le successeur de René Lévesque en 1985 et prédécesseur de Jacques Parizeau à la direction du Parti québécois sert un double et ferme NON à tous ceux qui, par lettre, téléphone ou autrement, le pressent de s'engager. Il refuse de se commettre, de s'engager, d'être un acteur référendaire. Il refuse même d'expliquer pourquoi à la presse

VOIR PAGE A 8: JOHNSON

## Les retombées de la bombe

Essai nucléaire: la France provoque la colère

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Pendant que les militaires et les scientifiques proclamaient la «réussite totale» du premier d'une série de sept ou huit essais nucléaires dans le Pacifique, de Stockholm à Sydney, des milliers de manifestants ont crié leur indignation face à l'attitude française. Les experts ont beau avoir tout fait pour limiter l'impact médiatique de l'explosion déclenchée mardi à 23h30, heure de Paris (après les journaux télévisés et l'heure de tombée des quotidiens), ils ne se doutaient probablement pas de l'ampleur de la réaction qu'elle allait susciter.

Des drapeaux tricolores ont flambé un peu partout devant les ambassades et les consulats français du Paci-

VOIR PAGE A 8: BOMBE



La une de Libération: Chirac défiguré par sa décision de reprendre les essais nucléaires.

PHOTO AP

VOIR PAGE A 8: LEDUC

# LE BEST-SELLER DE LA RENTRÉE



FIDES

« ...le livre est passionnant à lire. »  
Pierre O'Neill, *Le Devoir*



Robert Bourassa signe son livre  
à la librairie Champigny  
au 4380, rue Saint-Denis ce soir,  
à compter de 17h

FIDES

## • LES ACTUALITÉS •

La requête de Guy Bertrand

### La décision du juge Lesage attendue aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

Québec (PC) — Le juge Robert Lesage pourrait décider aujourd'hui, jour de reprise des travaux à l'Assemblée nationale, s'il accorde à l'avocat Guy Bertrand une injonction qui pourrait stopper tout le processus référendaire.

La plaidoirie de M<sup>e</sup> Bertrand s'est poursuivie pendant tout l'après-midi hier. Après de courtes plaidoiries des avocats du directeur général des élections, le juge Lesage a finalement indiqué qu'il prendrait la cause en délibéré. Un jugement pourrait donc survenir dès aujourd'hui.

Selon l'avocat de Québec, le juge Lesage, conscient «de l'urgence de la situation», ne tardera pas à trancher. Et si le juge décrète une injonction, a-t-il ajouté, «toute personne doit y obéir. Je n'ai aucune indication qui me dirait que les parlementaires refuseraient d'obéir à une telle injonction», a-t-il lancé.

Il lui apparaît «invraisemblable» que le gouvernement défie une injonction du juge Lesage. «La population jugerait à ce moment-là. S'ils [le gouvernement] sont capables de faire ça avant, qu'en sera-t-il, après, de nos droits?», a-t-il lancé.

Devant le juge, M<sup>e</sup> Bertrand a sensiblement repris les mêmes arguments qu'il fait valoir depuis deux semaines. «Je ne cherche pas à empêcher le droit de vote. Je veux empêcher un coup de force où on prendrait les citoyens en otages», a-t-il dit.

«On fait voter les citoyens sur un projet de loi qui dit que le Québec, à la seule décision de la majorité à l'Assemblée nationale, peut se séparer du Canada, violant ainsi la Constitution canadienne qui dit que ça prend sept provinces et 50 % de la population», a-t-il ajouté.

L'avocat Bertrand ne s'est pas étendu outre mesure sur les menaces et le chantage dont il se disait victime avant-hier; on apprenait en effet hier que Me Bertrand a refusé l'aide des enquêteurs du ministère de la Sécurité publique.

«Je leur ai demandé de me laisser terminer ma propre enquête. Avant de déranger le ministère, il faut quand même savoir si c'est un hurluberlu», a-t-il dit.

D'autre part, M<sup>e</sup> Bertrand a lui-même reçu une mise en demeure d'un citoyen qui, empruntant les armes de l'avocat, le somme, au nom de la démocratie, de cesser ses menaces antidémocratiques.

Contrebande d'alcool

### Les distillateurs relancent leur croisade

Important rassemblement à  
Toronto le 28 septembre

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

L'Association des distillateurs canadiens s'appête à relancer sa croisade contre la contrebande d'alcool en dévoilant devant le gratin torontois les conclusions d'une vaste enquête d'un ex-commissaire de la GRC confirmant l'étendue des dégâts.

L'ex-commissaire Norm Inkster fera part des résultats de ses recherches à l'occasion d'un important colloque sur la contrebande d'alcool qui se tiendra à Toronto le 28 septembre.

L'événement devrait permettre aux distillateurs de redonner un peu de souffle à leur campagne, minée par les échecs répétés à convaincre Québec et Ottawa d'abaisser les taxes de 83 % sur les spiritueux. Rappelons qu'il s'agit du moyen privilégié par les distillateurs pour lutter contre la contrebande d'alcool, un fléau qui, selon eux, aurait déjà fait perdre des milliers d'emplois à l'industrie.

À ce sujet, *Le Devoir* a appris hier de la bouche du maire Michel Leduc, de LaSalle, où Seagram est installée depuis des années, que la distillerie s'appête à fermer deux de ses entrepôts utilisés pour le vieillissement du whisky. Ni le porte-parole de la compagnie, ni celui du syndicat, n'ont pu confirmer la nouvelle.

Dans un ultime effort pour sensibiliser les élus à sa cause, le président de l'Association des distillateurs canadiens, Ronald Veilleux, rencontrait en fin de journée hier à Québec les chefs de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre des Finances, question de leur rappeler que «l'alcool de contrebande rentre à pleines portes des États-Unis et par les mêmes canaux de distribution que les cigarettes: les réserves indiennes». En fait, 95 % de l'alcool de contrebande vendue au Canada proviendrait d'Alkwasasne, selon l'étude qui sera dévoilée fin septembre à Toronto.

Une bouteille sur deux vendue au pays provient de la contrebande, soutient Ronald Veilleux qui a déjà qualifié les douanes canadiennes de «passoires» et les deux gouvernements «de parfaits inconscients».

Québec perd chaque année 180 millions \$ en taxes, Ottawa 1 milliard \$. «On a un problème».

L'Association des distillateurs prétend que la contrebande d'alcool atteindrait actuellement les mêmes proportions que celle des cigarettes en 1991, ce que confirme la SQ qui refuse cependant de prendre le blâme des distillateurs qui l'accusent «de rester là à ne rien faire».

Le problème? Les taxes. La bouteille de gin vendue 19,77 \$ à la SAQ comprend 16,29 \$ de taxes. Sur le marché noir, la même bouteille est achetée 13 \$. La solution? Baisser les taxes de 5 \$ la bouteille, selon les distillateurs.

«Le gouvernement a très peur, dit l'un d'eux sous le couvert de l'anonymat. Très peur de donner l'impression qu'au Québec on n'a qu'à chialer un peu en menaçant de fermer des usines pour voir les taxes diminuer. En ce qui nous concerne, il n'y a pas de menaces: si la taxation continue de rendre nos produits non concurrentiels, il y aura de nouveaux licenciements.»

### Décès de l'ex-ministre Jean-Luc Pepin

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'ex-ministre libéral et président de la Commission sur l'unité canadienne Jean-Luc Pepin est décédé mardi à l'âge de 71 ans à l'hôpital Montfort de Vanier.

Selon le sénateur libéral Jean-Robert Gauthier, qui a annoncé la nouvelle hier à la presse, M. Pepin a été victime d'une défaillance cardiaque.

«C'est un homme dont la contribution au pays a été énorme», a souligné le sénateur Gauthier, l'un de «ses grands amis».

Né le 1<sup>er</sup> novembre 1924 à Drummondville, M. Pepin s'est vite fait remarquer à titre de professeur et de commentateur politique.

Elu pour la première fois aux Communes en 1963, il est successivement réélu en 1965 et 1968 pour représenter la circonscription d'Ottawa-Carleton mais il est défait aux élections générales de 1972. Il revient en force en 1979 et 1980 et connaît une brillante carrière dans le gouvernement de Pierre Trudeau. Il laisse sa marque dans divers ministères, notamment à Industrie et Commerce «où il garde de bons souvenirs». De son propre aveu, c'est le ministère des Transports, où il doit effectuer des coupes de 20 % dans le budget de Via Rail et augmenter les tarifs du Nid-de-Corbeau, qui lui donne de véritables maux de tête.

«Il est possible que j'aie contracté mes problèmes du cœur aux Transports, expliquait-il au quotidien *Le Droit* en 1984. Pour moi, ça a été un ministère fort stressant.» M. Pepin s'attire aussi les foudres des syndicats lorsqu'il dirige la Commission anti-inflation de 1975 et 1977. En fin de carrière, il aboutit aux Relations extérieures.

Apôtre du fédéralisme asymétrique, M. Pepin signe avec l'ex-premier ministre ontarien John Robarts, en janvier 1979, le rapport de la Commission sur l'unité canadienne, mieux connue sous le nom de Commission Pepin-Robarts.

Véritable cri de cœur, ce rapport plaidait en faveur de la reconnaissance de l'existence des deux cultures, du français et de l'anglais d'un bout à l'autre du pays et de la diversité. «C'est à cause de la spécificité du Québec et de la diversité qui existe même dans les autres provinces dans d'autres domaines que nous avons de plus en plus d'asymétrie. Mais ce n'est pas dangereux, l'asymétrie, expliquait M. Pepin dans son rapport. L'asymétrie ne tue pas, au contraire, elle guérit.» Ses efforts à la tête de la Commission sur l'unité canadienne ne portent cependant pas fruits.

«Ce fut un grand travail "tabletté" par Pierre Trudeau, a rappelé M. Gauthier au cours d'un entretien téléphonique. Ce fut une grande déception.» Après sa retraite de la vie politique le 13 juillet 1984, M. Pepin retourne à ses premières amours. Il enseigne à l'École nationale d'administration publique à Hull et à l'Université d'Ottawa. Erudit, il continue à s'intéresser à la chose politique et à faire de la recherche. Refusant de se considérer un «fédéraliste fatigué», l'ex-ministre se fait un chaud partisan des Accords du lac Meech et de Charlottetown, et il continue de prôner contre l'indépendance, un «concept dépassé», soutient-il.

«Partout où un État se divise, il y a désordre, il y a douleur, il y a peine, il y a désespoir pour bien du monde», disait-il devant la commission parlementaire qui étudiait les offres constitutionnelles fédérales à Québec en 1992.



Jean-Luc Pepin

### Sanctuaire

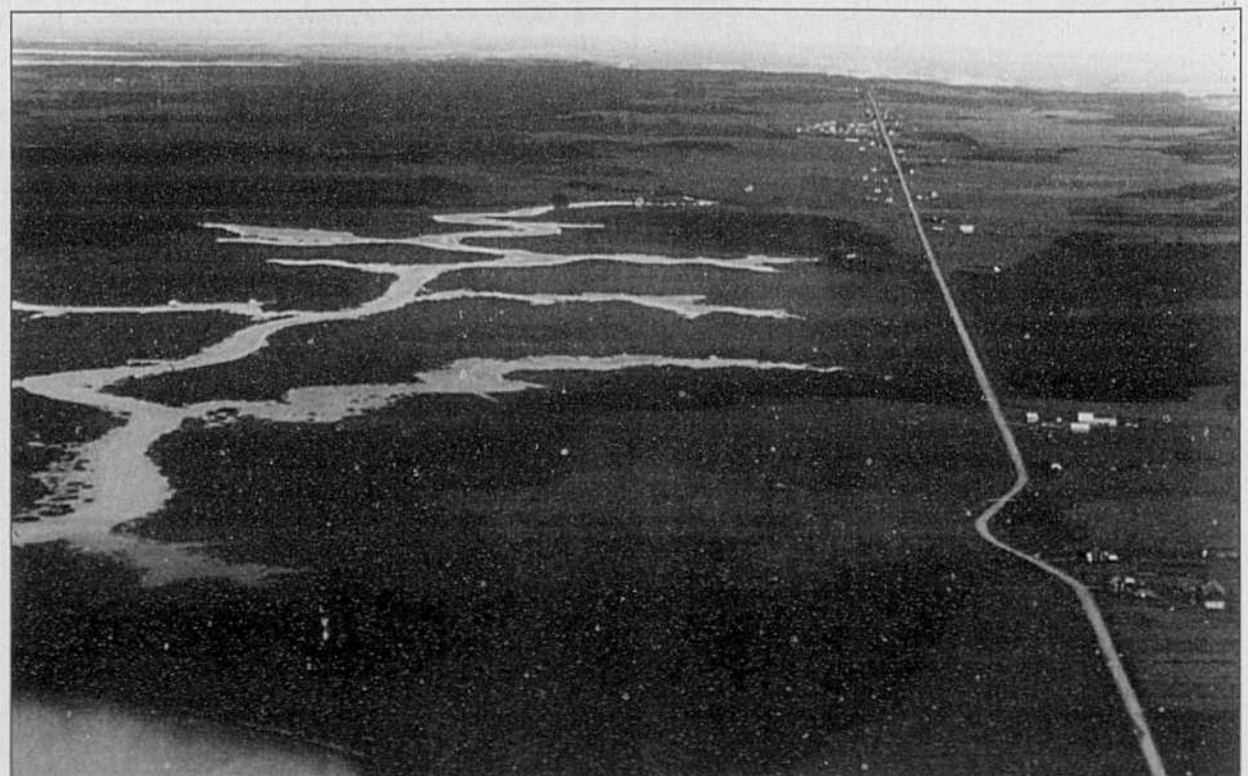


PHOTO ARCHIVES

LE MARAIS ANTOINE, un milieu humide de 280 hectares situé dans la municipalité de Roquemare, en Abitibi-Témiscamingue, ne s'asséchera plus lorsque baissent en été les eaux du lac Abitibi. La construction de portes de contrôle du niveau, d'une passe à poissons et d'une traverse pour embarcations légères, au coût de 400 000 \$ par Canards illimités et d'une subvention de 100 000 \$ d'Hydro-Québec, protégera de façon permanente désormais ce milieu au profit de la sauvagine.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Secteur Rosemont

## Un effort de 148 000 \$ d'Ottawa et Québec

Un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre a vu le jour en prévision du projet Angus

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Ottawa et Québec injectent 148 000 \$ dans le développement d'un plan d'adaptation de la main-d'œuvre du secteur Rosemont, en accord avec les besoins du futur parc industriel environnemental Angus.

Le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO), dont la mise sur pied a été confirmée par la ministre de l'Emploi Louise Harel, a entrepris ses travaux hier sous l'égide de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont/Petite Patrie. Au cours des 18 prochains mois, les 17 partenaires du CAMO (gouvernements, institutions scolaires, Ville de Montréal, centrales syndicales, entreprises privées et organismes communautaires) analyseront le type de mesures à mettre en place pour que les citoyens sans travail de Rosemont/Petite Patrie (environ le tiers de la population) aient accès aux emplois éventuellement disponibles au parc Angus.

Selon les recommandations qui seront formulées à la fin de l'exercice, des programmes de formation professionnelle et d'insertion pour personnes en difficulté pourraient voir le jour. «Nous préconiserons des solutions adaptées aux besoins du milieu plutôt que d'adapter le milieu aux normes gouvernementales», précise Agnès Beaulieu, agent de développement à la CDEC Rosemont/Petite Patrie et responsable du dossier.

Ce CAMO n'est que la troisième expérience du genre à être enclenchée à Montréal depuis plus de dix ans, les gouvernements ayant vite compris qu'ils devaient assumer par la suite la facture des investissements recommandés par ces groupes de travail. Par exemple, à la suite du Comité de relance de l'em-

ploi de l'est de Montréal (CREEM), créé en réaction aux nombreuses fermetures d'usines dans l'est de l'île dans les années 1980, le fédéral a injecté 45 millions \$ sur cinq ans pour la revitalisation industrielle du secteur. Dans cette même foulée, l'organisme Pro-Est s'assure depuis 1988 que les besoins de la population locale sont pris en considération.

Le sud-ouest de Montréal a également bénéficié d'une attention particulière avec le Comité de relance pour l'économie et l'emploi du sud-ouest de Montréal (CREESOM), duquel est issu le RESO. «Au delà de l'argent qui a été déboursé, l'opération a été importante parce que la communauté a réussi à s'entendre sur une stratégie de développement économique. C'est un véritable élément unificateur», souligne la directrice générale du RESO, Nancy Neamtam.

Ici, le démarrage du CAMO semble avoir bénéficié du contexte référendaire. De plus, contrairement au CREEM et au CREESOM, il se limite officiellement à un projet précis plutôt qu'à tout un territoire.

Étonnamment, les gouvernements fédéral et provincial effectuent cet investissement (auquel s'ajoute le soutien financier de la Ville de Montréal — 20 000 \$ — et des autres partenaires) sans même assurer le financement de l'organisme ayant la responsabilité de créer de l'emploi sur le site des anciennes usines Angus, la Société de développement Angus. En effet, jusqu'à maintenant, seule la Ville de Montréal a indiqué ses intentions de verser 3,3 millions \$ pour la construction ou l'amélioration d'infrastructures nécessaires au développement du parc industriel.

Tout au plus, du côté de Québec, le vice-premier ministre Bernard Landry se disait-il récemment convaincu de la nécessité que le gouvernement apporte «une complexité totale à ce projet».

Écoles en milieu défavorisé

## La fin des collations gratuites

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Finies les collations dans les écoles montréalaises défavorisées: le ministère de l'Éducation ne paye plus au Conseil scolaire de l'île de Montréal la somme de 1 million \$ qui était versée comme mesure alimentaire de soutien aux écoles dans le cadre du plan Page.

Cette nouvelle a créé une certaine commotion hier soir au conseil des commissaires de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal), qui bénéficie de 72 % des sommes prévues dans le cadre de ce plan. Les directions d'école ont reçu la semaine dernière une directive leur indiquant qu'on ne pouvait plus offrir cette collation du matin (l'équivalent d'un véritable déjeuner) aux 43 écoles de la CECM considérées comme les plus défavorisées.

Cette mesure de soutien alimentaire faisait partie d'une lutte globale contre le décrochage, alors que dans certains quartiers de nombreux enfants se présentent à l'école le ventre vide. Plus de 10 000 élèves de la CECM bénéficiaient de la mesure, et dans un quartier comme Saint-Henri-Petite-Bourgogne, ce sont six écoles primaires sur sept qui reçoivent une telle aide.

Le groupe d'opposition au conseil, le MEMO, s'est étonné du manque de réaction de la CECM. «On s'attendait à ce que nos représentants désignés au Conseil scolaire de l'île se battent pour maintenir cette mesure», a fait valoir la commissaire Diane de Courcy, du MEMO.

Le commissaire Jean Trotter, qui représente la CECM et le parti au

pouvoir au conseil scolaire, a expliqué que «les membres du conseil scolaire ne sont pas contents. Le président du conseil, Jacques Mongeau, a tenté de négocier cette question avec le ministre de l'Éducation, mais en juin dernier il n'arrivait toujours pas à lui parler. Nous avons dû adopter le budget du conseil scolaire tel quel».

Plusieurs commissaires prévoient déjà hier une levée de boucliers de la part des parents dans les écoles.

Par ailleurs, les différents directeurs des regroupements administratifs de la CECM présentaient hier un premier rapport verbal de la rentrée scolaire, et la commissaire Affifa Maaninou, du MEMO, s'est particulièrement inquiétée des problèmes à l'école Saint-Pascal-Baylon, dans Côte-des-Neiges.

Le conseil des commissaires de la CECM avait unanimement adopté au printemps une résolution demandant au ministère de construire une nouvelle école dans ce quartier en pleine explosion démographique, mais le ministère n'y a pas encore donné suite.

Une cinquantaine d'enfants ne peuvent pas s'inscrire en maternelle quatre ans, faute de place. Dans une autre école, quinze autres enfants sont dans la même situation.

«La rentrée s'est mal déroulée, soutient Mme Maaninou. Les parents ne comprennent pas pourquoi on déplace leur enfant dans une autre école, pourquoi leurs enfants ne peuvent pas fréquenter la maternelle. Plusieurs crient à la discrimination. Et 40 adultes sont également en attente de cours de francisation, par manque de place.»



Vous les avez peut-être aperçus dans les rues de la ville, ces gamins qui surgissent tout d'un coup entre les voitures. Ils vous nettoient un pare-brise en un tournemain en espérant recueillir quelques sous. La police ne les apprécie guère, vu le danger d'accident qu'ils représentent.

## Les gamins de la raclette

Rapides comme l'éclair, ils font reluire les pare-brise et damner la police

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

À New York, ils sont un peu partout, ici, on commence à peine à les voir; les jeunes qui ont décidé de gagner de l'argent en se précipitant sur vos voitures pour laver votre pare-brise ne sont pas encore une plaie ici, loin de là, mais tranquillement, aux quatre coins de la ville, on en retrouve qui commencent de plus en plus à énerver les automobilistes... et la police.

La plupart n'ont pas encore vingt ans, quelque-uns sortent directement du centre d'accueil, d'autres font ce travail pour s'acheter de la drogue ou de la crème glacée, mais chaque fois qu'ils jouent à ce jeu, ils risquent 100 \$ d'amende et de subir la colère des automobilistes qui, très souvent, perçoivent «leur travail» comme une véritable agression à leur endroit.

Certains donnent 2 \$, d'autres 1 \$. La plupart cependant agitent nerveusement la main pour refuser le service.

Martin et Jules ont 14 et 15 ans. Coin Lajeunesse et Liège, chaque midi ou presque, ils sont installés sur les marches du dépanneur en attente du feu rouge et d'un client potentiel. La raclette dans une main, la bouteille de savon dans l'autre, ils se précipitent sur la voi-

ture de tête dès que les deux roues d'en avant cessent de bouger.

«Les gens font souvent un saut quand ils nous voient arriver, explique Jules, mais avec l'expérience on apprend à leur sourire d'abord, à sortir la raclette ensuite, et à nettoyer le tout en vitesse. L'idée, c'est d'aller vite et de ne ralentir personne.»

Dans un autre secteur de la ville, deux jeunes qui refusent de s'identifier prétendent qu'ils peuvent gagner jusqu'à 100 \$ par jour quand ils s'y mettent vraiment.

«On fait à peu près 20 \$ de l'heure, mais comme c'est un travail plate, très plate, on le fait seulement une couple d'heures par jour.» Même chose pour les autres.

La police de la CUM n'apprécie guère leur présence parce que, dit-elle, le comportement de ces gamins, souvent téméraires, représente un risque d'accidents pour tout le monde.

«Ce n'est pas encore un fléau, dit l'agent Vidal, car il y a encore relativement peu de jeunes qui font ce genre de travail, mais on est vigilants. Lorsqu'on en attrape un, c'est automatiquement l'amende.»

Les jeunes ne s'en plaignent pas. «On court plus vite qu'eux. Pas mal plus vite. Ils ont besoin de se lever de bonne heure pour nous mettre le grappin dessus.»

LIBRAIRIE  
**LE BOUQUIN**

Heures d'ouverture:  
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,  
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications

du gouvernement du Québec:

- lois, règlements  
- livres administratifs, techniques  
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques

acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES

PUBLICATIONS DU QUÉBEC

**Solde**

Du 31 AOÛT  
AU  
17 SEPTEMBRE

REMISES  
JUSQU'À  
**40%**

Gerisier massif  
Patine à l'ancienne

• LAMPES • BAHUTS • TABLES • BIBLIOTHÈQUES • BUREAUX •  
• ARMOIRES • LITS • COMMODOES • SIÈGES • MEUBLES HIFI •

**ds**  
la galerie

LA GALERIE ART SÉLECT INC.  
6810, St-Denis Montréal, H2S 2S2  
Tél.: 273-7088



*Invitation*  
à tous les lecteurs

**DEVOIR**

Les amis du vin du *Devoir* tiendront leur prochaine rencontre le **lundi 11 septembre** prochain. Venez donc rencontrer *Jean Aubry*, notre chroniqueur en vin, à la Maison du Gouverneur à l'occasion d'une dégustation réservée exclusivement aux *Amis du Vin du Devoir*.

**Le lundi 11 septembre à 18h30**  
Entrée: 20 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!  
**Pour réservation: 985-3302 \***

**LA MAISON DU GOUVERNEUR**

Au Pied-du-Courant,  
901, De Lorimier (angle Notre-Dame)

\* Les réservations seront prises sur la base de premier arrivé premier servi selon l'ordre d'arrivée des chèques au *Devoir*.

\*\* Les chèques doivent être faits à l'ordre de «*Le Devoir inc.*» et être envoyés au *Devoir*, 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

CANADIAN  
**SP  
CA**  
CANADIENNE

## La SPCA fait ses frais

L'organisme pourra ouvrir sa clinique de stérilisation

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Après plusieurs mois d'efforts pour se sortir du gouffre financier et de la faillite, la SPCA a annoncé hier qu'elle avait maintenant atteint l'équilibre budgétaire.

Elle s'apprête donc la semaine prochaine à procéder à l'ouverture de sa clinique de stérilisation, fer de lance de son plan annoncé en avril pour rentabiliser ses activités.

La clinique sera ouverte du lundi au samedi et permettra à tous les propriétaires de chiens et de chats de les faire stériliser moyennant des frais qui varieront entre 35 et 75 \$.

La SPCA compte ainsi aller chercher 500 000 \$ au cours de l'exercice 1995-96, ce qui lui permettra de continuer à renflouer ses coffres et à réembaucher une partie de son personnel, ce qu'elle a d'ailleurs déjà commencé à faire depuis deux mois, une dizaine d'employés ayant repris du service à temps partiel.

On se souviendra que tous les employés de la SPCA avaient été remerciés le 28 février 95, faute d'argent pour les payer, et remplacés par des dizaines de bénévoles qui, des mois durant, ont nourri et soigné 380 chiens et chats abandonnés.

La clinique de stérilisation sera située à proximité des locaux de la SPCA, rue Jean-Talon, et sera accessible entre 9h et 17h, six jours par semaine.

Aux prises avec un déficit de 725 000 \$ en 1994, la SPCA perdait jusqu'à 68 000 \$ par mois en début d'année.

«Mais là on est repartis», lance Pierre Barnoti, porte-parole de l'organisme, qui parle maintenant de profit pour la fin de l'exercice 1995.

La SPCA recueillera cette année 30 000 animaux laissés à l'abandon. Ses difficultés financières ont atteint un point de non-retour il y a un an et demi avec la perte du contrat de fourrière de la Ville de Montréal.

Depuis, la SPCA a multiplié les appels au public et recueilli 350 000 \$, somme qui a notamment été utilisée pour agrandir son commerce de produits animaliers, l'autre pilier sur lequel s'appuie son plan de relance.

«La saignée est terminée. On construit maintenant pour l'avenir», assure M. Barnoti.

LE DEVOIR

## POLITIQUE

Campagne référendaire

## Quand les libéraux jouent sur les mots

«Votre nom est important», dit un slogan destiné aux communautés culturelles

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

En plus de s'adresser aux Québécois vivant à l'extérieur de la province, le Parti libéral du Québec cible maintenant les communautés culturelles au Québec pour les exhorter à s'inscrire sur la liste électorale.

A l'œil, le slogan qu'emploie à cette fin le PLQ — «Votre nom est important» — n'a rien de controversé: il fait part aux membres des minorités ethniques qu'ils ne pourront pas voter lors du référendum que leur nom ne se retrouve sur la liste électorale. Cependant, l'oreille ne distingue pas toujours entre le «nom» dont il est supposé question dans ce message publicitaire, diffusé ces jours-ci en sept langues sur les radios des communautés culturelles, et le NON dont le PLQ est le porte-étendard dans le débat référendaire.

Mais le directeur des communications du comité du NON, Richard Vigneault, ne voit rien de subversif dans les efforts exceptionnels du PLQ pour faire passer un message dit d'«information» auprès d'une clientèle traditionnellement acquise à la cause fédéraliste.

«Il s'agit d'informations utiles sur la nouvelle loi [électorale], a affirmé hier M. Vigneault. Si vous avez suivi le débat à l'Assemblée nationale sur l'adoption du projet de loi 40, il était clair que l'une des clientèles les plus susceptibles de ne pas s'y retrouver pouvait être les communautés culturelles.» Effectivement, l'opposition libérale avait alors dit craindre que la nouvelle loi — qui permet aux recenseurs de demander une preuve de citoyenneté à toute personne voulant s'inscrire sur la liste — ne déclenche «une chasse aux sorcières» qui aurait pour effet de décourager les néo-Québécois de se prévaloir de leur droit de vote.

La campagne publicitaire des libéraux vise donc à inciter les membres des communautés culturelles à ne pas se laisser intimider par cette disposition et d'avoir les documents nécessaires «à portée de la main» lorsque le recenseur passera chez eux. En tout, le PLQ dépense environ 40 000 \$ pour faire ce «mini-blitz», comme le qualifie M. Vigneault, dans les médias ethniques, autant électroniques qu'écrits. Le parti a également fait imprimer plus de 100 000 exemplaires d'un dépliant, rédigé en dix langues, qu'il distribue auprès des communautés culturelles.

«C'est pas de la grosse propagande, ça, comparative-ment à ce que nos adversaires ont fait», a opiné M. Vigneault, faisant remarquer l'envoi de la publicité souverainiste avec les chèques d'allocation familiale et de pension de vieillesse.

Pour sa part, le directeur général du PLQ, Stéphane Bertrand, a expliqué que le parti a décidé de cibler des groupes qui auraient pu échapper à la campagne publicitaire lancée par le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, au sujet du recensement qui se termine le 10 septembre.

«Nous avons fait notre plan pour être complémentaire, pour ne pas doubler celui du directeur général des élections», a affirmé M. Bertrand. Ce dernier a d'ailleurs indiqué que M. Côté a donné son accord pour fournir au PLQ les 40 000 dépliant que le parti entend faire parvenir, à ses frais, aux Québécois s'étant installés de façon temporaire à l'extérieur de la province pour qu'ils puissent voter lors du référendum.

Par ailleurs, plusieurs centaines de ces dépliants libéraux ont été placés en évidence lors d'une conférence de presse, hier, au Conseil de la communauté noire du Québec (CCNR), où il était question des efforts déployés par les organismes de cette communauté pour inciter leurs membres à s'inscrire. Le chef de la Ligue des Noirs du Québec, Dan Philip, s'est défendu de collaborer avec le PLQ en distribuant ses dépliants et a insisté pour dire que son organisme invitera autant le camp du OUI que celui du NON à faire circuler leur publicité lors de la campagne référendaire. M. Philip s'est attiré les foudres de quelques membres de la communauté noire en exhortant fermement ses membres à appuyer le OUI sur le référendum sur l'Accord du Charlottetown en 1992. Ecorché par cet incident, il semble que M. Philip soit soucieux de ne pas répéter l'expérience. En fait, bien qu'ils n'excluent pas la possibilité que certains de leurs organismes puissent prendre position en faveur de l'une ou de l'autre option au cours de la campagne, les leaders de la communauté noire se sont efforcés hier d'établir leur neutralité.

Peu importe l'option favorisée, les nouvelles exigences de la loi électorale rendent plus nécessaire que jamais une campagne de sensibilisation auprès des membres de la communauté noire pour faciliter leur participation au vote, a tranché Gasha Masimango, président du CCNQ.

A cette fin, les leaders de la communauté noire ne lésinent pas, mettant sur pied leur propre campagne de porte à porte pour expliquer les nouvelles dispositions de la loi auprès des 130 000 Noirs du Québec.

Bien qu'il ne s'oppose pas à ce qu'une preuve de citoyenneté soit dorénavant requise pour s'inscrire sur la liste électorale, M. Philip a dit trouver «troublants» les «pouvoirs énormes» accordés aux recenseurs pour appliquer cette disposition.



Lucien Bouchard se trouvant à Montréal hier, où il a rencontré des étudiants du cégep Édouard-Montpetit.

## Bouchard révèle la question

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

La question référendaire que le premier ministre Parizeau dévoilera aujourd'hui à l'Assemblée nationale sera simple, courte, facile à comprendre et n'aura qu'un volet.

Lucien Bouchard l'a vue et il a confié le secret à l'équipe de rédaction de *Mot Dit*, le journal des étudiants du cégep Édouard-Montpetit.

Quelques instants plus tard, un millier d'étudiants ont réservé un accueil triomphal au chef du Bloc quand il est apparu dans l'auditorium de l'établissement. Il les a entretenus de leur méfiance à l'endroit des politiciens, de la tentation de tout laisser tomber. Pour leur dire finalement que la pire des choses à faire serait

de tourner le dos à la politique. Il s'est efforcé de les convaincre que la souveraineté est la seule façon de doter le Québec d'un gouvernement efficace, la seule façon de sortir le Québec du marécage.

Plus tôt, Lucien Bouchard avait été amené à expliquer son absence du spectacle organisé par le gouvernement au Grand Théâtre de Québec. Fallait-il y voir une brèche dans la solidarité du camp du OUI? A cette question, il a répondu que la solidarité ne requiert pas la présence simultanée de tout le monde. «Nous travaillons régulièrement ensemble, nous allons nous revoir encore vendredi à Québec. Nous avons convenu ensemble qu'aujourd'hui, M. Parizeau serait à Québec, moi ici et M. Dumont ailleurs.»

Aux étudiants, il a donné l'assurance que dans un Québec souverain, la mission de l'éducation ne sera en rien diluée. Dans un Québec souverain, a-t-il encore expliqué, le français sera la seule langue officielle, mais il faudra que les Québécois apprennent quand même à bien parler l'anglais. «Pour que l'on puisse communiquer avec nos concitoyens de langue anglaise et avec le reste du monde.»

Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, qu'advient-il du Bloc québécois? «Ça tombe sous le sens que le Bloc n'aura plus d'affaire à Ottawa», a-t-il répondu.

Même si ce ne fut pas là la meilleure performance de Lucien Bouchard, les étudiants ont bien apprécié sa visite et ils le lui ont fait savoir.

## Chrétien ne commente pas

PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Jean Chrétien s'est abstenu, hier, de commenter l'actualité politique québécoise afin de ne pas atténuer l'importance de l'accueil qu'il souhaitait réserver aux 180 Casques bleus de retour de mission en Croatie.

Pendant que les porte-parole de son cabinet et des Forces armées canadiennes s'efforçaient de convaincre tout le monde que cette visite dans la région de Québec était «une coïncidence», qu'elle n'avait pas été organisée pour faire contrepoids à la cérémonie organisée par les tenants du OUI au Grand Théâtre de Québec, M. Chrétien a systématiquement refusé de répondre aux questions des nombreux journalistes présents.

Dès son arrivée à l'aéroport de Sainte-Foy, le premier ministre s'est entretenu avec les membres des familles des militaires jusqu'à l'arrivée de l'avion transportant les Casques bleus. Il s'est rapidement rendu dans l'appareil où il s'est adressé brièvement aux passagers pour leur souhaiter la bienvenue et les remercier des efforts qu'ils ont déployés, dans des conditions souvent très difficiles, au cours des cinq derniers mois pour tenter de ramener la paix en ex-Yougoslavie.

Cependant, avant de céder la parole au premier ministre, le lieutenant-colonel Jacques Morneau lui a fait une recommandation, qui ressemblait à une allusion directe aux restrictions budgétaires imposées par son gouvernement aux Forces armées canadiennes. «Vous pourriez peut-être diminuer un peu le budget du ministère des Affaires extérieures et en donner un peu plus à la Défense, parce que les meilleurs ambassadeurs que le Canada possède, ce sont les soldats que vous avez devant vous.»

## Une absence sans malice de Dumont

PRESSE CANADIENNE

Si Mario Dumont n'a pas assisté à la cérémonie de dévoilement du préambule souverainiste, hier à Québec, ce n'est nullement parce qu'il est indifférent mais simplement parce que le chef d'Action démocratique avait d'autres activités.

À Montréal hier, le jeune politicien s'est évertué à convaincre les journalistes qu'il ne fallait rien voir de malicieux ou de fallacieux dans son absence. «J'aurais été là que je n'aurais rien eu à faire d'utile», a-t-il résumé.

Il souligne que cette cérémonie au Grand Théâtre de Québec vise à permettre au gouvernement de recevoir officiellement la suggestion de préambule souverainiste. À ses yeux, il s'agit d'une activité «gouvernementale», dans laquelle il n'a pas vraiment de rôle à jouer.

«Je n'ai ni refusé ni accepté», d'y aller, a-t-il souligné, estimant simplement qu'il n'avait pas affaire là.

Il ne nie cependant pas l'important

ce symbolique du préambule de cette déclaration de souveraineté. «Ça fait partie du projet. Du point de vue symbolique, ça a son importance.»

Le fait que les organisateurs aient privilégié le cadre d'une cérémonie officielle, au Grand Théâtre de Québec, ne l'épate ni ne l'indispose. «Ça ne coûtera pas bien cher, tant mieux. C'est tout ce que je peux dire.»

Mais son rôle, juge-t-il, est plutôt de faire campagne pour la souveraineté-partenariat, de rencontrer des gens, de leur expliquer l'entente tripartite et d'essayer de les convaincre.

Hier d'ailleurs, il avait prévu à son horaire des rencontres avec des représentants des communautés culturelles et avec des médias communautaires de Montréal.

«Il va y avoir quelques événements qui vont se faire à trois [les chefs souverainistes], mais encore faut-il qu'il y ait des choses à faire là. Aujourd'hui, j'ai des choses à faire ici, à Montréal. Là-bas, j'aurais été un spectateur.»

## Un discours de Bourassa à Washington

PRESSE CANADIENNE

Washington — L'ancien premier ministre Robert Bourassa poursuivra sa lutte contre l'option souverainiste à Washington le 20 septembre prochain.

M. Bourassa a accepté de prononcer un discours sur le référendum québécois dans la capitale américaine à l'invitation du Canadian-American Business Council.

Le directeur exécutif de cette organisation, Paul Weller, a indiqué que le référendum sur la souveraineté revêtait beaucoup d'importance aux yeux de ceux qui s'intéressaient au Canada, notamment les gens d'affaires. Il a ajouté que le Canadian-American Business Council avait invité M. Bourassa parce qu'il était tout à fait qualifié pour en discuter.

«Il n'est certainement pas neutre, a-t-il déclaré en riant. Mais on peut sûrement le considérer comme un tiers.»

L'organisation a invité l'ancien premier ministre à évaluer les chances d'une victoire souverainiste

au référendum et à discuter des négociations que devrait entreprendre le gouvernement québécois avec le reste du Canada pour établir une union économique advenant une victoire du OUI.

M. Weller a également dit espérer voir M. Bourassa traiter de l'accession d'un Québec souverain à l'Accord de libre-échange nord-américain.

«S'il ne le fait pas dans son discours, il se fera probablement poser des questions à ce sujet», a-t-il déclaré.

M. Bourassa a fait une première sortie sur la place publique, la semaine dernière, lorsqu'il a lancé son livre *Gouverner le Québec*.

Il avait alors exprimé son intention de s'impliquer directement dans la campagne référendaire, soutenant que la souveraineté du Québec isolerait davantage le Québec et entraînerait la dislocation du Canada.

*Gouverner le Québec* constitue une transcription de quatre conférences prononcées devant des professeurs et étudiants de l'Université de Montréal.

Le festival international de la microbrasserie, de la gastronomie et du patrimoine

# Festibièrre de Chambly

À la liea historique nationale du Fort-Chambly  
Chambly Québec

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Robert Charlebois.

Festibièrre populaire 8, 9 et 10 septembre 1995  
Festibièrre commercial 11 et 12 septembre 1995

Coût d'entrée: 6\$ taxes incluses

Heures d'ouverture:  
vendredi 8 et samedi 9 septembre: 11h à 19h30  
dimanche 10 septembre: 11h à 18h  
lundi 11 et mardi 12 septembre: 11h à 17h  
(514) 658-1200



LE DEVOIR

Ciel

Journal

MB

Chambly

Québière

AIN Club

Québière

55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Fax: (514) 945-7874 Tél: (514) 983-0444  
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## LES POLONAIS SE CHOISIRONT UN PRÉSIDENT LE 5 NOVEMBRE

Varsovie (AFP) — Le premier tour de l'élection présidentielle polonaise se déroulera le 5 novembre prochain, a annoncé hier le président de la Diète (Chambre basse), M. Jozef Zych, ouvrant ainsi la campagne électorale. Le second tour éventuel interviendra automatiquement deux semaines plus tard, le 19 novembre. Dans l'état actuel des choses, aucun candidat ne paraît capable de réunir plus de 50 % des suffrages dès le premier tour. Le président sortant Lech Walesa brigue un second mandat. Ses principaux concurrents sont le leader ex-communiste Aleksander Kwasniewski et la présidente de la Banque centrale, Hanna Gronkiewicz-Waltz, une militante catholique conservatrice. Dans une intervention télévisée, M. Zych a sévèrement critiqué — sans les nommer — les candidats qui ont d'ores et déjà évoqué la possibilité de dissoudre le Parlement dès qu'ils auront été élus. Il s'agit d'une «thèse dangereuse», car ce serait «violier la Constitution» qui limite strictement la possibilité pour le chef de l'Etat de dissoudre la Diète, a-t-il dit.

## 59 % DES FRANÇAIS INSATISFAITS DE CHIRAC

Paris (Reuter) — Cinquante-neuf pour cent des Français ne sont pas satisfaits de Jacques Chirac et une majorité d'entre eux reproche à Alain Juppé de ne pas aller assez loin dans les réformes, selon un sondage BVA que publie aujourd'hui *Paris-Match*. Quatre mois après l'élection de Jacques Chirac à l'Élysée, 3 % seulement des Français interrogés se disent «très satisfaits» de son action et 33 % se disent «plutôt satisfaits» (36 % au total). Trente pour cent se disent «plutôt pas satisfaits» et 29 % «pas du tout satisfaits» (59 % au total). L'action d'Alain Juppé depuis sa nomination au poste de premier ministre satisfait 41 % des Français (4 % «très» et 37 % «plutôt»). Mais 54 % s'en disent mécontents (30 % «plutôt pas satisfaits» et 24 % «pas du tout satisfaits»). Environ 68 % pensent que le premier ministre «ne répartit pas équitablement les efforts demandés entre tous les Français» et 25 % trouvent qu'il les répartit équitablement.

## AÏDID APPELLE À LA RÉVOLTE

Mogadiscio (AFP) — L'un des deux principaux chefs de guerre somaliens, le général Mohamed Farah Aïdid, a appelé hier ses partisans à écraser ses opposants, alors même que des combats à l'arme lourde se poursuivaient dans le sud de Mogadiscio. Le général Aïdid, que ses partisans ont proclamé «président par intérim» de la Somalie en juin dernier, a publié un décret en huit points pressant ses sympathisants d'«éliminer militairement et politiquement» toutes les factions ennemies. Il a également annoncé, par ce décret, le rétablissement de postes de contrôle dans Mogadiscio et à l'extérieur de la capitale. L'annonce intervient au lendemain de la reprise des combats dans le quartier de Bermuda, dans le sud de Mogadiscio, où s'affrontent régulièrement les partisans du général Aïdid et de l'autre grand chef de guerre somalien, Ali Mahdi Mohamed.

## LA GRÈCE ÉVOQUE UN COMPROMIS AVEC LA MACÉDOINE

Athènes (AFP) — Le chef de la diplomatie grecque, Carolos Papoulias a pour la première fois évoqué un fléchissement de l'intransigeance grecque sur le nom de la Macédoine, dans des déclarations hier à Athènes. «Nous avons dans tous les cas une négociation laborieuse devant nous et je ne peux pas préjuger de ses résultats», a déclaré M. Papoulias, invité à dire si Athènes accepterait de discuter avec Skopje sur un nom incluant le terme de Macédoine, ou un de ses dérivés. M. Papoulias a toutefois souligné que la position du gouvernement restait en l'état actuel celle adoptée à l'unanimité en mars 1992 par tous les dirigeants politiques grecs, et excluant tout usage du terme de Macédoine ou d'un de ses dérivés. «Nous entamerons (les discussions) sur cette position», a-t-il affirmé. Interrogé sur ces déclarations, le porte-parole officiel grec, Evángelos Vénizélos a décliné tout commentaire. «Sur le problème du nom, la position du gouvernement était et reste que la Grèce ne peut pas reconnaître un Etat sous un nom incluant le terme de Macédoine ou un de ses dérivés», a-t-il seulement réaffirmé.

## MILICIE CONDAMNÉ EN ULSTER

Belfast (AFP) — Un tribunal de Belfast a condamné hier à 16 ans de prison le chef de la milice loyaliste illégale des Combattants pour la liberté de l'Ulster (Ulster Freedom Fighters, UFF). Johnny Adair, 31 ans, a admis être membre de la milice protestante depuis janvier 1990 et l'un de ses commandants depuis mai 1994 sous le surnom de «Mad Dog». Adair a été capturé par la police d'Ulster qui avait secrètement enregistré des conversations téléphoniques entre lui et l'un de ses agents. Le terroriste a accueilli le verdict en levant le poing et a salué «le dévouement» de ses compagnons d'armes. Dans l'une des conversations par lesquelles la police l'a piégé, le chef paramilitaire affirmait être un commandant qui «régnerait par la peur». «La menace d'en prendre une (balle) entre les oreilles les maintient en place», disait-il. Il excluait ce qui n'était alors que l'hypothèse d'un cessez-le-feu, décrété en octobre 1994 par les milices protestantes: «Pas de cessez-le-feu tant que je serai là, vos colombes (de la paix) peuvent aller se faire voir.»

Les bombardements se poursuivent autour de Sarajevo

## Karadzic supplie l'OTAN d'arrêter

Seize pays se réunissent à Paris pour discuter de la Bosnie

Sarajevo — Le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a accusé hier l'OTAN d'avoir causé de «terribles dégâts humains» dans les raids des derniers jours et a déclaré à l'adresse des commandants militaires de l'Alliance atlantique: «S'il vous plaît, arrêtez! Vous avez suffisamment de raisons d'arrêter.»

L'aviation de l'OTAN a procédé hier soir à de nouvelles frappes aériennes contre des positions serbes bosniaques autour de Sarajevo, a annoncé la FORPRONU dans la capitale bosniaque. Vers 22h, des avions ont mené des raids contre la caserne de Lukavica et une position serbe à Butila, à l'ouest de la capitale bosniaque, a précisé un porte-parole de l'ONU, le commandant Guy Vinet.

M. Karadzic, interviewé par la télévision britannique BBC, a affirmé que Sarajevo n'était «plus bloquée», que les Serbes de Bosnie étaient «prêts à rouvrir l'aéroport» et «ne lançaient pas d'attaques sur la capitale bosniaque».

A une question sur le retrait des armes lourdes hors du périmètre de 20 km fixé par l'ONU, M. Karadzic a répondu: «Nous en avons retiré autant que nous pouvions.»

Ce n'est pas l'avis de l'ONU qui n'avait en fait constaté mardi le retrait que d'une seule arme lourde, selon un porte-parole, Alexander Ivanko. Aucun mouvement de retrait n'a en outre été décelé sur le terrain hier par la FORPRONU.

Les dirigeants serbes de Bosnie ont renouvelé dans la journée les déclarations contradictoires sur leurs intentions. Dans une déclaration à la radio de Banja Luka (nord de la Bosnie), la «vice-présidente» de la «République serbe» auto proclamée en Bosnie, Biljana Plavsic, a réitéré pour sa part «la ferme intention» des Serbes de Bosnie de ne pas céder aux exigences de l'ONU.

Radovan Karadzic «n'a rien compris» à l'attitude suivie par l'ONU et l'OTAN actuellement en Bosnie, qu'il «continue de défier», a déclaré un responsable de l'OTAN sous couvert de l'anonymat. «On s'attendait à une attitude plus raisonnable et plus flexible et il continue de défier l'OTAN et l'ONU.»

«Ce que dit M. Karadzic n'a pas d'impor-

tance car ce qui compte, ce sont les actes», a précisé le même responsable en indiquant que les raids aériens se poursuivraient jusqu'à ce que les Serbes de Bosnie commencent à lever le siège de Sarajevo, preuves à l'appui.

Malgré les mises en garde de l'ONU, le retrait des armes lourdes serbes des environs de Sarajevo était donc hier soir au point mort, huit jours après le début de l'opération «Deliberate Force» (Force délibérée), le 30 août dernier. Les forces serbes ont même tiré des obus mardi soir sur Sarajevo, blessant trois personnes, dont un enfant.

Après une interruption due au mauvais temps, l'OTAN avait annoncé hier matin la reprise de ses raids sur des cibles militaires serbes. Au total, l'aviation de l'OTAN a effectué 1500 missions depuis le début de l'opération.

La Force de réaction rapide (FRR) est, quant à elle, restée hier en position de contre-batterie (riposte) et n'avait pas ouvert le feu en fin d'après-midi. «Les consignes sont de ne tirer que si une pièce est directement menaçante», a indiqué un porte-parole, le commandant Guy Vinet.

Il ne s'agit plus, comme aux premiers jours de l'opération «Deliberate Force», de détruire l'artillerie lourde, des dépôts d'armes et autres installations militaires serbes bosniaques, mais plutôt de maintenir la pression sur la partie serbe avant d'éventuelles négociations.

Les ministres des Affaires étrangères de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Bosnie et Croatie, doivent en effet se réunir demain à Genève, pour étudier les propositions américaines pour une solution négociée au conflit.

Muhammed Sacirbey, le chef de la diplomatie bosniaque, s'est d'ailleurs montré optimiste hier quand aux chances d'aboutir à cette occasion à une percée dans le processus de paix. En revanche, l'émisnaire américain Richard Holbrooke prévoit une réunion «difficile» à Genève.

Selon des sources militaires, les frappes aériennes n'ont encore causé que des dégâts limités au potentiel militaire des Serbes de Bosnie.

Les forces serbes ont en effet placé de



Le leader serbo-bosniaque Radovan Karadzic a enfilé une veste après une entrevue à la télévision hier à Pale.

nombreuses pièces d'artillerie en position de retrait, notamment dans les bois autour de Sarajevo, et les pilotes de l'OTAN éprouvent des difficultés à déceler leur présence.

La FORPRONU a en outre indiqué que, jusqu'à présent, l'aviation de l'Alliance atlantique ne prenait pas pour cible les armes lourdes qui ne constituent pas une menace directe pour Sarajevo, afin de laisser aux Serbes la possibilité de les retirer.

L'évolution de la situation devrait notamment dépendre des résultats de la réunion de Genève. Mais auparavant, les grandes puissances auront pu se concerter lors de la réunion aujourd'hui à Paris des 16 ministres des Affaires étrangères

des puissances occidentales et des pays islamiques qui examineront le plan de paix américain en Bosnie. Les chefs de la diplomatie des pays du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) élargi au Canada, à l'Espagne et à l'Italie, s'entretiendront avec leurs homologues du groupe de contact des pays de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) composé de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte, de l'Iran, de la Malaisie, du Maroc, du Pakistan, du Sénégal et de la Turquie. Seront également présents les ministres des Affaires étrangères d'Indonésie et de Bosnie. Cette réunion est la première du genre en quatre ans de conflit en ex-Yougoslavie.

## Londres et Dublin étalent leurs divergences sur l'Ulster

Londres (Reuter) — Londres a imputé hier à Dublin la responsabilité du report du sommet anglo-irlandais sur l'avenir de l'Ulster prévu mardi à Londres et réitéré son refus de participer à une table ronde avec le Sinn Féin tant que les nationalistes de l'Ira n'auront pas déposé les armes.

Avec l'annulation de ce sommet, qui devait réunir à Londres les premiers ministres John Major et John Bruton, le processus de paix connaît sa crise la plus grave depuis le cessez-le-feu décidé par l'Armée républicaine irlandaise il y a un an.

Le gouvernement britannique n'a pas caché hier sa déception et son irritation. «Ce qui arrive est à l'évidence grave, mais il nous faut faire preuve de persévé-

rance. Nous sommes déçus et, pour tout dire, un peu surpris», a dit Patrick Mayhew, le ministre chargé de l'Irlande du Nord.

Hormis l'annonce laconique du report de la réunion, faite à Dublin mardi soir, le gouvernement irlandais a fait preuve d'une certaine discrétion.

Les autorités de Dublin, qui soutiennent fermement l'idée d'une table ronde rassemblant toutes parties au conflit, semblent avoir été froissées par les rumeurs, largement reproduites à Londres, selon lesquelles le Sinn Féin serait parvenu à persuader l'Irlande de ne pas insister sur la question des armes.

Londres affirme de son côté que la restitution des armes par l'Ira constitue l'un des principaux volets de l'accord conclu

entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Pour le gouvernement britannique, il est clair que la position irlandaise a évolué. «Ils ont modifié leur point de vue. A eux de s'expliquer. La balle est dans leur camp», a déclaré mercredi un responsable gouvernemental britannique.

Piqué au vif, Dublin a réagi vertement: «Le Sinn Féin ne dicte pas sa conduite au gouvernement. Celle-ci est subordonnée à la nécessité d'amener toutes les parties au conflit autour d'une table pour négocier et parvenir à terme à un accord», a déclaré Dick Spring, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères irlandais.

Pour Gerry Adams, président du Sinn Féin (aile politique de l'Ira), le sommet serait survenu à un moment décisif.

Le désarmement, affirme-t-il, est une nouvelle condition posée par Londres.

L'Ira, selon lui, n'aurait jamais accepté de déposer les armes si la question du désarmement avait été incluse dans la Déclaration anglo-irlandaise du 10 Downing Street de décembre 1993, qui avait amorcé le processus de paix.

Modéré mardi soir, à l'annonce du report, le Sinn Féin a durci le ton hier. «Nous ne cherchons pas à être perçus comme des gens qui menacent qui que ce soit. Personne ne souhaite une reprise du conflit, mais nous savons ce qu'a été le *statu quo* (depuis un an). Il a été très injuste et très violent», a déclaré le numéro deux du mouvement nationaliste, Martin McLaughlin.

À la conférence mondiale sur les femmes

## Hillary Clinton déçoit les ONG

Huairou (AFP) — L'épouse du président américain, Hillary Clinton, a lancé un hommage appuyé aux associations de femmes du monde entier, hier au Forum de Huairou, mais a déçu son auditoire qui espérait un discours aussi musclé que celui prononcé la veille à la Conférence des femmes à Pékin.

Plusieurs milliers de femmes s'étaient massées devant l'entrée du centre des conférences de Huairou, à soixante km de la capitale, plus de deux heures avant le début de l'allocution prévue de Mme Clinton.

Malgré une sécurité renforcée, plus de 3000 déléguées d'organisations non gouvernementales (ONG) ont réussi à envahir le bâtiment de 1500 places, alors que le millier de femmes restées dehors sous une pluie battante criaient pour qu'on les laisse entrer.

«Vous n'avez rien raté, c'était aussi ennuyeux que la pluie», a déclaré une déléguée à ses amies, après avoir écouté le discours de 20 minutes, retardé de près de deux heures.

Mme Clinton a d'abord légèrement critiqué la Chine pour avoir refusé des milliers de visas à des femmes qui voulaient participer au

Forum des ONG.

«Je sais que beaucoup de vos amies sont absentes», a-t-elle déclaré. «Et venir ici n'a pas été sans mal, beaucoup d'entre vous ayant dû attendre la dernière minute pour savoir si elles seraient autorisées ou non à venir», a ajouté Mme Clinton.

Tout en rendant hommage à la ténacité et à la persévérance des femmes des ONG, elle n'a fait aucune référence à la question épineuse des avortements forcés et des stérilisations, comme elle l'avait fait longuement mardi.

Et si elle a critiqué les violations des droits de l'homme en Chine, ce fut indirectement et sur un ton modéré.

«Cette conférence se tient pour que les femmes, les enfants et leurs familles aient la possibilité d'avoir accès à la santé, au travail, à une vie sans violence et aux droits de l'homme reconnus internationalement», a-t-elle dit.

Le discours d'hier était principalement destiné à encourager les ONG afin qu'elles pèsent de tout leur poids sur la plate-forme d'action adoptée par la conférence qui s'achèvera le 15 septembre.

## Moscou vend des réacteurs nucléaires à l'Iran

Moscou (AFP) — La Russie a annoncé hier avoir signé un contrat pour la livraison de deux réacteurs nucléaires supplémentaires à l'Iran, écartant ainsi les arguments des Etats-Unis qui estiment dangereuse toute vente nucléaire à un pays accusé de chercher à se doter de l'arme atomique.

Selon le ministère russe de l'Énergie atomique, ce nouveau contrat prévoit la livraison de deux réacteurs de type VVER-440, d'une puissance de 440 mégawatts, sur le site de Bouchehr, dans le sud de l'Iran.

Ce contrat, dont le montant n'a pas été précisé, s'ajoute à celui déjà signé en début d'année pour la construction sur le même site d'un réacteur de 1000 mégawatts pour un montant de près d'un milliard de dollars, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère, M. Georgui Kaourov.

Les deux contrats marquent la concrétisation d'un accord-cadre de coopération signé dès 1992 entre la

Russie et l'Iran, qui envisageait la construction de trois réacteurs à eau pressurisée pour un montant total d'environ deux milliards de dollars.

Mais ils témoignent surtout de la volonté de Moscou de s'imposer sur le marché international du nucléaire civil quelles que soient les pressions américaines à son encontre.

Ces dernières, particulièrement fortes lors du sommet entre les présidents Boris Eltsine et Bill Clinton du 10 mai dernier, n'ont réussi jusqu'ici qu'à faire annuler le projet russe de livraison à Téhéran d'une centrifugeuse susceptible d'enrichir de l'uranium, pour lequel Moscou n'avait pas encore signé de contrat.

Le gouvernement israélien a également fait savoir qu'il était «troublé» par ces contrats. Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, entend en discuter avec les dirigeants russes lors de sa visite annoncée pour la mi-septembre à Moscou, a indiqué hier l'agence ITAR-TASS.



ROLEX  
Submariner  
Oyster Perpetual et  
Oyster Perpetual Lady Datejust

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
**866-3876**

## É D I T O R I A L

## Un exercice périlleux et attachant

Lise Bissonnette

L'idée de rédiger et d'adopter un préambule à une déclaration de souveraineté était à la fois périlleuse et attachante. Elle le demeure, comme en fait foi le texte dévoilé hier au Grand Théâtre de Québec.

Elle était périlleuse parce que le mariage du poétique et du politique aboutit à un métissage malaisé. La «démarche du cœur», comme l'appela si bien hier Monique Vézina, qui fut présidente de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, s'accommode mal des subtilités terminologiques qu'impose aujourd'hui la pensée interculturelle correcte et des calculs référendaires qui doivent à la fois préserver le lien canadien et le répudier. Entendre Gilles Vigneault dire la «fausse éternité» de nos hivers et leurs «morts apparentes» fait vibrer en nous le goût d'étés limpides, mais l'écouter décliner le couplet convenu qui soutient «la capacité des collectivités locales et régionales dans leur volonté de développement économique, social et culturel» ramène sur le plat; d'ou rien ne s'envole.

L'idée était aussi attachante, et c'est ce qui la sauve. Elle témoigne d'une rare volonté, chez un gouvernement contemporain, de dépasser la gestion des choses pour toucher l'endroit de l'être. Ainsi se faisaient pourtant, autrefois, des constitutions que l'on admire aujourd'hui parce qu'elles codifient de façon inspirée les rapports entre l'individu et la collectivité. Le cynisme étant devenu un trait de civilisation, tout comme le mépris de l'apport des gens de culture — il faut voir avec quelle virulence un collègue du *Soleil* dénonçait d'avance la cérémonie comme de la poésie et du théâtre, donc une affaire de «faiseux» — les rédacteurs de la déclaration et ceux qui la proposent s'exposaient au ridicule et le subiron, nul doute, nos petites et grandes noirceurs sévissant toujours. Mais il est arrivé aussi, heureusement, qu'on les dépasse.

Le texte lui-même provoquera des controverses autour d'une formulation ou d'une autre, mais il se défend bien quant au fond. Sa lecture de l'histoire du Québec (et du Canada) n'est pas revancharde. Certes elle n'est pas non plus à la gloire de la Confédération mais elle se contente de lui reprocher, pour l'essentiel,

de n'avoir pas tenu la promesse d'égalité de 1867, ce que l'Assemblée nationale a unanimement reconnu en 1981, n'en déplaise à M. Johnson qui accusait hier le PQ de récrire l'histoire à sa façon mais qui en déformait lui-même le pan auquel il a participé.

La prose du préambule est plus vacillante en matière d'identité. Qu'est-ce que ce «nous» qui forme «un peuple»? Nulle part on ne trouvera trace d'exclusion des Québécois qui ne seraient pas «de souche» — contrairement à ce que disait hier le chef de l'opposition — mais le pont reste malaisé à établir parce que la thèse de fond de ce texte est rejetée par la plupart de ceux que veut englober le «nous». Le Québec s'y présente comme une terre de langue française où l'héritage culturel français se développe en intégrant les apports de la communauté anglaise, des immigrants, des Premières Nations. Dans la mesure où l'immense

## Le débat s'amorce

au moins

dans la dignité.

majorité des membres de ces groupes se réclame plutôt du collage qu'est le modèle «multiculturel» canadien, et est hostile au projet de souveraineté, il est illusoire que ce bel effort puisse rallier surtout quand il promet, pour l'avenir, de continuer «à construire sur notre différence». Le problème, en pratique, restera entier.

Quant aux autres principes qu'énonce le texte, touchant les droits civils et politiques, les droits sociaux et économiques, l'égalité entre citoyens, la justice, le «partage équitable des richesses», il était essentiel de les redire. À l'ère du soupçon, avec lequel M. Johnson flirtait encore dangereusement hier en laissant entendre que notre régime de droits pourrait être menacé dans un Québec souverain, la répétition de ces choses est à la fois pédagogique et indispensable.

Un préambule ou une déclaration ne font pas la souveraineté et il est vrai, comme le souligne aussi le chef de l'opposition, qu'il n'y a pas de lien absolu, univoque, entre le texte et sa conclusion qui se lit: «Le Québec est un pays souverain.» Là est la question, qu'on commencera enfin à débattre aujourd'hui. L'heure est importante et même si les souverainistes ont agacé leurs adversaires en la rendant au surplus solennelle, le débat se sera fort bien amorcé, dans la dignité.

## Tempête dans un verre d'eau lourde

François Brousseau

C'est un raz de marée politique, et non pas géologique, qu'a provoqué, hier, le premier de la nouvelle série d'essais atomiques souterrains de la France dans le Pacifique Sud. Une tempête... dans un verre d'eau lourde.

Depuis l'invention de la bombe atomique, 2038 explosions-tests ont été réalisées, dont 648 dans l'atmosphère, par les six puissances nucléaires «officielles». En la matière, la France est loin derrière les États-Unis et la Russie (ou l'ex-Union soviétique). Mais c'est elle qui reçoit aujourd'hui l'opprobre du monde entier.

Si les tests français symbolisaient sérieusement un retour manifeste de la prolifération nucléaire tout azimut, il y aurait de quoi crier au loup. Mais ces quelques explosions souterraines sont en réalité la queue de la vague d'une époque technologique révolue... et l'œil du cyclone de ce qui ressemble de plus en plus à de l'hystérie médiatique.

Que la tenue de ces tests grandeur nature heurte sincèrement ceux que l'équilibre écologique préoccupe, voilà qui est parfaitement recevable. Encore que la sécurité des explosions souterraines de Mururoa est aujourd'hui un fait établi.

Que la France fasse preuve d'une certaine arrogance postcoloniale en se livrant à ces tests loin de la métropole — donnant par le fait même l'impression d'exporter ses activités salissantes —, c'est vrai.

Que, sous couvert de justifications «technologiques», Paris se livre avant tout à une opération politique, faisant un pied de nez au reste du monde et exhibant ses muscles pour «jouer au gros», c'est probable.

Que les progrès de l'informatique rendent, aujourd'hui, pratiquement inutiles les tests grandeur nature, voilà qui est presque établi. Tellement que la France déclare que ces nouveaux tests sont les derniers, et qu'ils permettront à la simulation par ordinateur de suivre. C'est pourquoi tout le monde signera bien sagement, en 1996, la promesse d'abolir ces ex-

plosions désormais superflues.

Que le concept même de «dissuasion» soit à revoir après la fin de la guerre froide et la disparition d'une Union soviétique agressive, voilà qui est évident. Pas nécessairement, toutefois, au point de disqualifier *ipso facto* toute réflexion stratégique à base de ce concept.

Toutes les raisons qui précèdent suffisent pour qu'on trouve inutile, provocatrice, voire un brin «patriotarde», l'opération technologique et politique menée par Paris dans le Pacifique Sud. Mais là n'est pas le plus important.

Le plus important, c'est que cette campagne antifrancophone véhémement, inconditionnelle, violente, alarmiste — relayée tout particulièrement, en Occident, par les pays nordiques et anglo-saxons — est totalement disproportionnée... et sent la rectitude politique à plein nez.

Hormis quelques cas de retenue (les Allemands, les Espagnols) c'est à qui, aujourd'hui, se rue avec le plus de férocité sur ces «criminels politiques» français, qui menacent d'embraser le monde: l'expression est de Greenpeace, une organisation qui s'y connaît en terrorisme psychologique.

Défier ainsi l'opinion publique et médiatique — mondiale tout autant que nationale — relève soit de l'étourderie, soit du mépris, soit du courage. Dans l'attitude de Jacques Chirac, il y a sans doute un peu des trois. Mais plus monte l'hystérie médiatique autour de ces quelques explosions souterraines, et plus la troisième composante s'impose.

## Erratum

Dans l'éditorial d'hier, les lecteurs auront compris qu'il fallait lire que depuis la troisième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue en 1985 à Nairobi, au Kenya, l'URSS s'est effritée, Nelson Mandela est devenu président d'Afrique du Sud, Arafat a serré la main de Peres et le général Pinochet (et non sa victime civile, S. Allende) a cédé la place aux civils. Mille excuses. J.-R. S.

## L E T T R E S

## Un vrai cégep

À lire les titres coiffant les articles au sujet du futur cégep de l'Ouest-de-l'Île, on peut se demander pourquoi une si bonne nouvelle est si froidement accueillie: «Le cégep francophone dans l'Ouest-de-l'Île naît dans la controverse» (*La Presse*, 31 août) et «Le cégep de l'ouest baptisé Gérard-Gravel — La création de l'établissement continue de provoquer des remous» (*Le Devoir*, 31 août 1995).

Le cégep de l'ouest serait un cégep de trop, lit-on... Sûrement pas pour la population étudiante de la région, obligée de voyager des heures en autobus ou tentée de s'inscrire à John Abbott College... et de s'angliciser. La clientèle existe et elle a besoin d'un vrai cégep, pas seulement d'une antenne qui ne servirait qu'à dispenser des cours. Ce cégep doit aussi être un milieu de vie francophone; c'est ce que Jean Garon a bien compris. Il a par ailleurs recommandé au nouveau conseil d'administration «d'établir des liens étroits avec les municipalités pour la mise en commun d'équipements» et de

«mettre en place une structure administrative sobre». Autrement dit, de faire plus avec moins. A n'en pas douter, il s'agit de dépenses importantes, mais c'est un investissement dans l'avenir de nos jeunes. A M. Garon, mes plus sincères remerciements, et aux membres du conseil d'administration, félicitations et bonne chance dans vos démarches. Puissent-elles être promptes!

Michèle Morin  
Pierrefonds, 1<sup>er</sup> septembre 1995

## L'inquiétude

Dans son éditorial intitulé «L'inquiétude», Lise Bissonnette écrit que le report du référendum aurait des conséquences tout aussi désastreuses que la victoire du NON. Cette opinion est étonnante. Il me semble évident au contraire que les effets négatifs d'un report seraient sans commune mesure avec ceux qu'entraînerait un échec du référendum. Avec un NON dûment enregistré par processus institutionnel, le sort du Québec, tout le monde le dit, risquerait fort de se trouver gelé

pour longtemps. Jean-Marc Léger pense que ce serait même le dernier référendum. C'est dans ce cas qu'il n'y aurait jamais de «prochaine fois» et que le Québec deviendrait moins qu'une province comme les autres. Mme Bissonnette n'a aucune raison d'attribuer de telles conséquences au report de la consultation. Il est admis que les conséquences d'un référendum échoué seraient terribles à tous les points de vue. Elles retomberaient sur la population mais aussi sur le parti qui devrait en assumer la pleine responsabilité.

Avec un report, on ne ferait qu'admettre que la population n'est pas prête, qu'il faut continuer à travailler pour la convaincre, ce qui laisse tout l'avenir ouvert. Certes, ce serait un recul pour le gouvernement, une défaite de sa tactique, mais un geste aussi sage se transformerait sur-le-champ en un gain politique énorme: l'obtention de la confiance et du respect de la population. Sur cette base, le parti pourrait repartir et rebâtir, et possiblement atteindre son objectif un peu plus tard.

Jacques Deschênes  
Varenes, 31 août 1995

"TOUT LE MONDE A DROIT À SON  
QUINZE MINUTES DE CÉLÉBRITÉ" (ANDY WARHOL)

OK! GUY, TON  
QUINZE MINUTES  
EST PASSÉ!



## O P I N I O N

## Les combustibles canadiens pour alimenter la folie nucléaire

DOROTHY GOLDIN ROSENBERG

Membre du comité d'organisation de la Campagne contre l'expansion du nucléaire (CCEN)

À u moment où la Chine effectue de nouveaux essais nucléaires et où la France lui emboîte le pas, ne serait-il pas temps de revoir l'apport canadien au cauchemar nucléaire mondial?

Dès le début de l'ère atomique, l'uranium et l'expertise nucléaire canadiens servirent à la confection d'armements nucléaires. Les bombes atomiques larguées sur le Japon contenaient de l'uranium canadien et congolais raffiné à Port Hope (Ontario). De 1942 à 1965, le Canada vendait de l'uranium ouvertement destiné à des usages militaires. Les recherches canadiennes sur le plutonium, effectuées à Montréal durant la Deuxième Guerre mondiale, contribuèrent aux programmes de développement d'armements nucléaires britanniques, français et indien. Le Canada demeure un des plus grands exportateurs d'uranium au monde. Or, l'uranium constitue la matière première fondamentale du nucléaire militaire. D'ailleurs, nos meilleurs clients sont des puissances nucléaires comme les États-Unis et la France.

Depuis 1965, notre gouvernement prétend que l'uranium canadien sert uniquement de combustible dans des centrales nucléaires civiles. Cette prétention s'appuie sur des «garanties» complexes visant à empêcher l'utilisation militaire. En réalité, ces «garanties» ne sont ni efficaces, ni applicables. De plus, elles sont révoquables en tout temps.

Le cas des exportations d'uranium canadien à la France (9715 tonnes entre 1974 et 1991) en dit long; 80 % de l'uranium canadien est écarté car sans utilité dans le nucléaire civil. Toutefois, cet uranium, dit «épuisé», représente la matière première nécessaire à la production de plutonium — l'explosif primaire des engins nu-

cléaires. Comme il est techniquement impossible de distinguer l'uranium épuisé des autres fournisseurs, il ne fait guère de doute qu'il s'en trouve dans toutes les armes nucléaires françaises. De toute façon, même si l'uranium canadien était réservé à des usages civils, cela n'aurait pour effet que de faciliter le détournement de l'uranium acheté ailleurs vers des fins militaires.

Le tollé international contre la reprise de essais nucléaires français ne cesse de s'amplifier.

Le Canada, pour sa part, garde un silence pour le moins étonnant. Devant la reprise des essais français, notre gouvernement a exprimé, poliment, ses «regrets profonds». Il préfère insister sur le besoin d'universaliser l'appui au Traité de prohibition des essais nucléaires, en 1996.

Malheureusement, les essais français pourraient compromettre ce traité. Pour plusieurs, le geste français présage l'avènement d'une escalade nucléaire post-guerre froide. Du reste, M. Chirac a annoncé sa décision peu après la reprise des essais chinois. La France priorise une idéologie militariste aux dépens du bon sens et de ses responsabilités internationales. Néanmoins, le Canada maintient ses ventes d'uranium à ce pays — tout en trouvant ces tests «regrettables». La Chine suit le même chemin, mais cela n'a pas empêché le Canada d'essayer de lui vendre des réacteurs CANDU tout en «dénonçant» ses tests nucléaires. La politique du Canada ne devrait-elle pas être dictée par des principes?

Et que dire des risques pour la santé et l'environnement? La chaîne nucléaire renferme des risques du début à la fin — chaque «chaînon» laissant en héritage des déchets on ne peut plus toxiques. Par ailleurs, les peuples autochtones sont généralement les premiers à en supporter les frais.

Le Canada a amassé 200 tonnes de déchets miniers. Ceux-ci sont contaminés par des substances cancérigènes radioactives des plus dangereuses. De plus en plus, les commu-

nautés autochtones font le lien entre les mines d'uranium avoisinantes et des problèmes de santé locaux. À l'autre extrémité de la chaîne nucléaire, les peuples du Pacifique du Sud ont vécu les terribles conséquences sur l'environnement et la santé de tels tests.

Les explosions antérieures de la France ont créé 138 grottes souterraines bourrées de substances radioactives toxiques à Mururoa. Selon un volcanologue français, la France cherche le désastre environnemental en renouant avec les essais. Mururoa est essentiellement un volcan qui n'est pas en activité. Cependant, on y décode des indices de déstabilisation. L'impact d'une nouvelle explosion pourrait provoquer des ruptures et, conséquemment, des fuites de déchets radioactifs dans la mer.

Des échantillons d'iode radioactif, de césium et de plutonium ont été récupérés dans le lagon à Mururoa et à l'extérieur de la zone d'exclusion de 12 milles de circonférence. Cela indique qu'il y a déjà une fuite de polluants. Dès le premier essai en 1966, la consommation de fruits de mer fut interdite. Les gens qui habitaient l'atoll et les environs ou qui y travaillaient voient un lien entre les tests et des maladies mystérieuses, la mortalité non expliquée, la mortinatalité et l'augmentation importante de difformités.

En plus de reprendre les essais, le gouvernement français rejette un vaste recensement sur l'état de la santé. Bref, il expose des gens à des risques certains et refuse ses responsabilités.

Les Canadiens souhaitent-ils soutenir les essais nucléaires et la production d'armements nucléaires (activités nuisant tant à l'environnement qu'à la santé)? Si la réponse est non, une bonne façon de marquer le changement serait d'arrêter l'exportation d'uranium et des réacteurs — surtout envers des pays qui font des essais nucléaires. Les Canadiens devraient exiger de notre gouvernement qu'il mette fin à l'exportation de produits nucléaires à la France et la Chine.

## À P R O P O S

## ...d'adultes aux études

Chez les adultes, un nombre plus élevé de femmes que d'hommes fréquentent un établissement d'enseignement en vue d'un certificat, un diplôme ou un grade universitaire.

En effet, en 1991, 227 275 femmes de 25 ans ou plus, soit 9,7 % des femmes de ce groupe d'âge, suivent des cours donnant droit à des crédits, comparativement à 168 430 hommes (7,8 % des hommes de 25 ans ou plus). C'est principalement entre 25 et 44 ans que les adultes

fréquentent un établissement d'enseignement: en fait, plus de 80 % des adultes aux études se situent dans ce groupe d'âge.

Notons que, si près de quatre adultes aux études sur cinq détiennent déjà un diplôme d'études secondaires, le nombre d'étudiantes sans diplôme est nettement supérieur à celui des hommes.

Les Québécoises décodées, Portrait statistique, Conseil du statut de la femme, 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Déclaration de souveraineté

## Nous, peuple d'ici...

«Nous, peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée nationale, proclamons ce qui suit: le Québec est un pays souverain»

Voici le texte intégral de la déclaration de souveraineté tel que lu hier au Grand Théâtre de Québec par le poète Gilles Vigneault et la dramaturge Marie Laberge.

**V**oici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire. Il est enfin venu le temps de récolter ce que semaient pour nous quatre cents ans de femmes et d'hommes et de courage, enracinés au sol et dedans retournés. Voici que naît pour nous, ancêtres de demain, le temps de préparer pour notre descendance des moissons dignes des travaux du passé.

Que nos travaux leur ressemblent et nous rassemblent enfin.

À l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle, les pionniers de ce qui allait devenir une nation, puis un peuple, se sont implantés en terre québécoise. Venu d'une grande civilisation, enrichi par celle des Premières Nations, ils ont tissé des solidarités nouvelles et maintenu l'héritage français.

La Conquête de 1760 n'a pas brisé la ténacité de leurs descendants à demeurer fidèles à un destin original en Amérique. Dès 1774, par l'Acte de Québec, le conquérant reconnaissait le caractère distinct de leurs institutions. Ni les tentatives d'assimilation, ni l'Acte d'union de 1840 ne sont parvenus à mater leur endurance.

La communauté anglaise qui s'est établie à leurs côtés, les immigrants qui se sont joints à eux ont contribué à former ce peuple qui, en 1867, est devenu l'un des deux fondateurs de la fédération canadienne.

■ Parce que nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux îles de la Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis quatre cents ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le Saint-Laurent traverse et abreuve;

■ parce que cette terre bat en français et que cette pulsation signifie autant que les saisons qui la régissent, que les vents qui la plient, que les gens qui la façonnent;

■ parce que nous y avons créé une manière de vivre, de croire et de travailler originale;

■ parce que dès 1791, nous y avons instauré une des premières démocraties parlementaires au monde et que nous n'avons cessé de la parfaire;

■ parce que l'héritage des luttes et du courage passés nous incombe et doit aboutir à la prise en charge irrévocable de notre destin;

■ parce que ce pays est notre fierté et notre seul recours, notre unique chance de nous dire dans l'entiereté de nos natures individuelles et de notre cœur collectif;

■ parce que ce pays sera tous ceux, hommes et femmes, qui l'habitent, le défendent et le définissent, et que ceux-là, c'est nous.

Nous, peuple du Québec, déclarons que nous sommes libres de choisir notre avenir.

L'hiver nous est connu. Nous savons ses frimas, ses solitudes, sa fausse éternité et ses morts apparentes. Nous

avons bien connu ses morsures. Nous sommes entrés dans la fédération sur la foi d'une promesse d'égalité dans une entreprise commune et de respect de notre autorité en plusieurs matières pour nous vitales. Mais la suite a démenti les espoirs du début. L'Etat canadien a transgressé le pacte fédératif en envahissant de mille manières le domaine de notre autonomie et en nous signifiant que notre croyance séculaire dans l'égalité des partenaires était une illusion.

Nous avons été trompés en 1982, quand les gouvernements du Canada et des provinces anglophones ont modifié la Constitution en profondeur et à notre détriment, passant outre à l'opposition catégorique de notre Assemblée nationale. Deux fois depuis, on a tenté de réparer ce tort. En 1990, l'échec de l'Accord du lac Meech a révélé le refus de reconnaître jusqu'à notre caractère distinct. En 1992, le rejet de l'Accord de Charlottetown, et par les Canadiens et par les Québécois, a consacré l'impossibilité de tout accommodement.

■ Parce que nous avons perdu en dépit des tractations et des marchandages dont nous avons été l'objet;

■ parce que le Canada, loin de s'engouffrer de l'alliance entre ses deux peuples et de la clamer au monde, n'a eu de cesse de la banaliser et de consacrer le principe d'une égalité factice entre provinces;

■ parce que depuis la Révolution tranquille, nous avons pris le parti de ne plus nous cantonner dans la survivance mais, désormais, de construire sur notre différence;

■ parce que nous avons l'intime conviction que persister à l'intérieur du Canada signifierait s'étioler et dénaturer notre identité même;

■ parce que le respect que nous nous devons à nous-mêmes doit guider nos actes;

Nous, peuple du Québec, affirmons notre volonté de détenir la plénitude des pouvoirs d'un Etat: percevoir tous nos impôts, voter toutes nos lois, signer tous nos traités et exercer la compétence des compétences en concevant et maîtrisant, seuls, notre loi fondamentale.

Pour les gens de ce pays qui en sont la trame et le fil et l'insure, pour ceux et celles de demain que nous voyons grandir, l'être précède l'avoir. Nous faisons de ce principe le cœur de notre projet.

Notre langue scande nos amours, nos croyances et nos rêves pour cette terre et pour ce pays. Afin que le profond sentiment d'appartenance à un peuple distinct demeure à jamais le rempart de notre identité, nous proclamons notre volonté de vivre dans une société de langue française.

Notre culture nous chante, nous écrit et nous nomme à la face du monde. Elle se colore et s'accroît de plusieurs apports. Il nous importe de les accueillir, pour que jamais ces différences ne soient considérées comme menaces ou objets d'intolérance.

Ensemble, nous célébrerons les joies, nous éprouverons les chagrins que la vie mettra sur notre route. Surtout, nous assumerons nos succès et nos échecs, car dans l'abondance comme dans l'infortune nous aurons fait nos propres choix.

Nous savons de quelles vaillances se sont construites les

réussites de ce pays. Ceux et celles qui ont bâti le dynamisme du Québec tiennent à léguer leurs efforts aux vaillances de demain. Notre capacité d'entraide et notre goût d'entreprendre sont une force. Nous nous engageons à reconnaître et à encourager ce «cœur à l'ouvrage» qui fait de nous des bâtisseurs. Nous partageons avec les pays de même taille que le nôtre cette vertu particulière de s'adapter vite et bien aux défis mouvants du travail et des échanges. Notre aptitude au consensus et à l'invention nous permettra de prendre bonne place à la table des nations.

Nous entendons soutenir l'imagination et la capacité des collectivités locales et régionales dans leur volonté de développement économique, social et culturel.

Gardiens de la terre, de l'eau et de l'air, nous agirons avec le souci de la suite du monde.

Gens de ce nouveau pays, nous nous reconnaissons des devoirs moraux de respect, de tolérance et de solidarité les uns envers les autres.

Réfractaires à l'autoritarisme et à la violence, respectueux de la volonté populaire, nous nous engageons à garantir la démocratie et la primauté du droit.

Le respect de la dignité des femmes, des hommes et des enfants et la reconnaissance de leurs droits et libertés, constituent le fondement de notre société. Nous nous engageons à garantir les droits civils et politiques des individus, notamment le droit à la justice, le droit à l'égalité et le droit à la liberté.

Le combat contre la misère et la pauvreté, le soutien aux jeunes et aux aînés, sont essentiels à notre projet. Les plus démunis d'entre nous peuvent compter sur notre solidarité et sur notre sens des responsabilités. Le partage équitable des richesses étant notre objectif, nous nous engageons à promouvoir le plein emploi et à garantir les droits sociaux et économiques, notamment le droit à l'éducation, le droit aux services de santé ainsi qu'aux autres services sociaux.

Notre avenir commun est entre les mains de tous ceux pour qui le Québec est une patrie. Parce que nous avons à cœur de conforter les alliances et les amitiés du passé, nous préserverons les droits des Premières Nations et nous comptons définir avec elles une alliance nouvelle. De même, la communauté anglophone établie historiquement au Québec jouit de droits qui seront préservés.

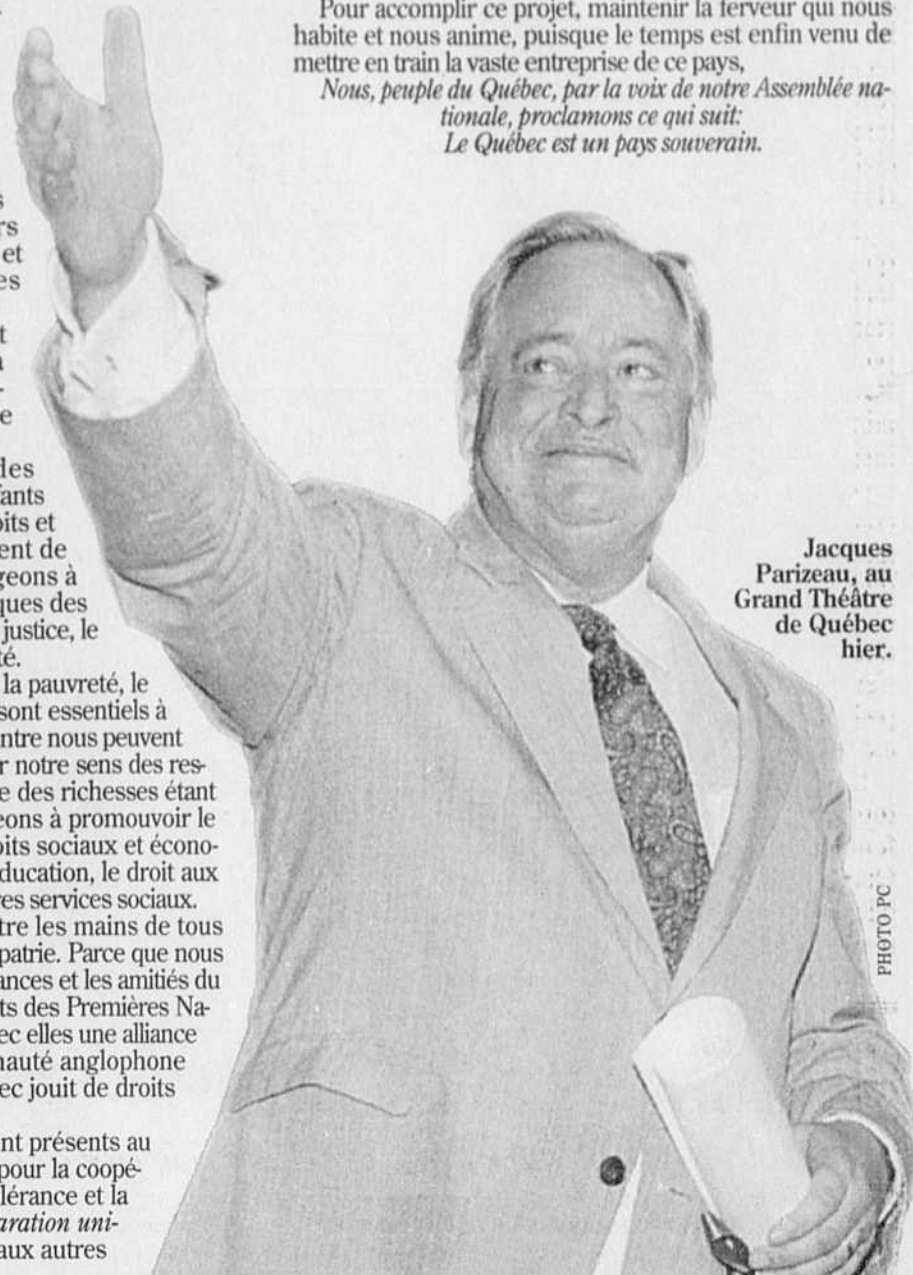
Indépendants, donc pleinement présents au monde, nous entendons œuvrer pour la coopération, l'action humanitaire, la tolérance et la paix. Nous souscrivons à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux autres

instruments internationaux de protection des droits. Sans jamais renoncer à nos valeurs, nous nous emploierons à tisser par ententes et par traités des liens mutuellement bénéfiques avec les peuples de la terre. Nous voudrions en particulier inventer avec le peuple canadien, notre partenaire historique, de nouvelles relations nous permettant de maintenir nos rapports économiques et de redéfinir nos échanges politiques. Nous déploierons aussi un effort singulier pour resserrer nos liens avec les peuples des États-Unis et de la France et ceux des autres pays des Amériques et de la Francophonie.

Pour accomplir ce projet, maintenir la ferveur qui nous habite et nous anime, puisque le temps est enfin venu de mettre en train la vaste entreprise de ce pays,

Nous, peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée nationale, proclamons ce qui suit:

Le Québec est un pays souverain.



Jacques Parizeau, au Grand Théâtre de Québec hier.

## Rapport Québec-Canada

## La plus réaliste troisième voie

Le modèle confédératif européen est pertinent

LUCIEN-PIERRE BOUCHARD

L'auteur prépare une thèse de doctorat sur l'Europe de Maastricht à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris.

Plusieurs contestent la pertinence du modèle confédératif européen pour la discussion du rapport Québec-Canada. C'est le cas du philosophe Jean Grondin qui, dans un article publié dans *La Presse* du 22 juillet dernier, soutient que pour la problématique d'ici, ce modèle est simplement un mythe. Cette assertion me paraît inexacte.

M. Grondin écrit que les Québécois, englués depuis la Révolution tranquille dans une profonde «crise d'adolescence» politique, mal à l'aise dans le Canada qu'on connaît, récents devant l'idée d'une sèche sécession, cherchent inopportunistement du côté de Maastricht le prototype d'une nouvelle association, «s'éraphant troisième voie» qui saurait mettre fin à nos tergiversations «pubertaires».

On s'inspirerait à tort de l'Union européenne (UE), dit-il, parce que les aspirations intégratrices de celle-ci sont antinomiques des ambitions décentralisatrices des Québécois. Pour M. Grondin, les constructeurs de l'Europe cherchent essentiellement à gommer les différences nationales par une intégration toujours plus poussée «sur les plans politique, économique et même culturel». «Carrément fédéraliste», le projet devrait être compris comme une vigoureuse entreprise d'uniformisation continentale: il viserait à éradiquer les nationalismes (responsables des deux grandes guerres) et à «scander l'Etat-nation».

Le contexte québécois, poursuit M. Grondin, est tout autre. La tendance y est à la décentralisation et à l'affirmation de la spécificité nationale. Impossible, donc, de s'inspirer avec quelque vraisemblance de l'Europe dans la recherche d'une «troisième voie». Et de toute manière, le Canada n'aurait nul intérêt dans un emprunt à Maastricht puisqu'il forme déjà, et bien mieux encore que l'Europe, un ensemble fédéral dont les institutions, de surcroît, fonctionnent plus adéquatement que celles de Strasbourg et de Bruxelles.

Je voudrais relever deux difficultés dans cette analyse: d'abord une appré-

ciation réductrice et même erronée des possibles de l'intégration européenne; ensuite une mauvaise compréhension du fédéralisme en Europe, lequel n'aspire pas, et il s'en faut, à dépasser l'autonomie et la distinction nationales.

## L'Europe des projets concurrents

La construction européenne peut difficilement être appréhendée comme un projet exclusivement fédéraliste. La réalité est bien plus complexe. Diverses conceptions s'affrontent au sein du mouvement d'intégration, dont la forme finale se dessine à peine. Conclure dès maintenant à la fédération, c'est présumer d'une fin bien moins sûre que ne le croit M. Grondin.

Nul n'est besoin de s'étendre sur les racines de la construction européenne. Elles sont politiques, assurément. En cela, M. Grondin a parfaitement raison, encore qu'il faille préciser que les pères fondateurs n'ont pas seulement vu l'unification comme le moyen de contrer les possibilités eschatologiques du nationalisme; il s'agissait aussi de se munir contre les ambitions messianiques du communisme, de faire contrepoids au bloc de l'Est.

Sauf que du projet aux faits, tout au long du processus d'intégration, les partisans d'une Europe fédérée ont constamment été débordés. A peu près tous les moments saillants de la construction européenne le montrent: le Congrès de La Haye en 1948, la création du Conseil européen en 1950, l'échec de la CED en 1954, le traité de Rome en 1957, le rejet du plan Fouchet en 1962, le compromis de Luxembourg en 1966, le sommet de Paris en 1972, le traité de Stuttgart en 1983, l'Acte unique en 1986, et même Maastricht, laissant voir que l'option fédéraliste vogue de revers cuisants en succès mitigés. C'est que l'idée de l'Europe à faire n'a jamais été homogène.

Parmi les desseins en présence, identifications, pour faire vite, le postnationalisme (qui vise à transcender le concept de l'Etat-nation en faisant éclater la traditionnelle congruence entre identité nationale et unité politique), le supranationalisme (dont le but consiste à reproduire le concept d'Etat-nation sur une plus grande échelle géographique), le confédéra-

tionisme (qui voudrait limiter l'union à une association dont le centre serait fondamentalement tributaire des membres).

Ces tendances, et d'autres encore, tantôt se télescopent, tantôt se croisent, ont donné lieu à un schéma d'intégration plutôt hybride, précédé difficile à apprécier à l'aune des catégories classiques de la science politique. Toutefois, malgré ce flou conceptuel, il est assez aisé d'entrevoir que, depuis ses débuts, la construction européenne se dirige bien plus vers une confédération des nations que vers un super-Etat fédéral paneuropéen. Et cela, pour une raison fort simple: c'est ce que veulent une majorité d'Européens. Car ceux-ci, quoi qu'en dise M. Grondin, tiennent mordicus au concept de nation. Doit-on rappeler que cet attachement a failli précipiter Maastricht aux oubliettes lors du référendum français, cependant que les accords qu'il s'agissait de ratifier ne menaçaient pourtant pas l'avenir de l'entité nationale?

Le projet européen, tel qu'il se réalise actuellement, n'est pas exclusif des projets nationaux. L'union n'existe que par l'assentiment de ses parties, peuples souverains constitués en Etats-nations, et elle n'est rien en dehors d'eux. On comprendra que l'intégration politique de l'Europe, aussi poussée soit-elle, se soit toujours effectuée dans cet esprit. C'est évidemment pour cette raison que les gouvernements des Etats membres conservent le haut du pavé à Bruxelles, problème que dénonce avec beaucoup de justesse M. Grondin, mais qui ne milite nullement en faveur de sa thèse du dépassement de l'Etat-nation.

On pourrait aller plus loin et affirmer, non seulement que la construction européenne ne veut pas en finir avec l'ordre stationnaire, mais qu'au contraire, elle pourrait fort contribuer à le protéger contre l'uniformisation forcée que provoque l'engrenage de la mondialisation. Car si l'UE implique effectivement certains transferts de compétences, elle a comme effet en retour d'attester sur le fond les prérogatives des Etats. Mais surtout, elle met en place un cadre — institutionnel et juridique — qui vise explicitement la protection et la promotion des diversités nationales. En fait, il s'agit bien moins pour les membres d'uni-

fournir que d'adoindre les intérêts et les valeurs qu'ils ont en commun, tout en se munissant de structures centrales propres à garantir les richesses historiques, sociales et culturelles de leur identité respective. La terminologie officielle de la construction européenne s'enrichit d'ailleurs ici de plusieurs vocables significatifs: «Europe des cultures», «Europe des nations», «Europe des régions», etc. Par exemple, un Comité des régions n'a-t-il pas été institué en grande partie dans cette perspective?

Jean Monnet, Robert Schuman, Altiero Spinelli et Denis de Rougemont, entre autres pères fondateurs de l'idée communautaire, rêvaient chacun à leur manière d'un ensemble fédéral européen; ce rêve, émancipé dans son actualisation, demeure captif de l'ordre politique qu'a consacré 1789, car il est difficilement compatible avec l'imaginaire politique du citoyen occidental, lequel se représente l'Etat démocratique national comme le seul dépositaire légitime de la volonté souveraine du peuple, de sa volonté. Et j'ajouterais qu'on ne voit pas réunies en Europe, même pour un avenir lointain, les conditions qui permettraient de dépasser cette manière de concevoir et de vivre la coexistence humaine.

## Comprendre l'idée fédérale en Europe

Si l'on ne peut nier l'influence déterminante de l'idée fédérale dans l'édification communautaire, encore faut-il bien comprendre ce qu'on entend par «fédéralisme» en Europe. M. Grondin, pour un, semble ici un peu confus.

C'est que même pour les pères fondateurs, le fédéralisme ne signifie pas l'éclatement du cadre national, et moins encore l'éradication du sentiment national. Souvent, les tenants d'une Europe fédérale tiennent même leur projet comme le moyen privilégié de préserver les diversités. Jacques Delors lui-même, dans son discours d'adieu à l'Assemblée de Strasbourg, déclarait que «seule l'approche fédérale (...) garantit le respect des particularités nationales et des diversités régionales» (*Le Monde*, 21 janvier 1995). Ajoutons aussi que Denis de Rougemont, longtemps un des maîtres à penser d'une Communauté fédérale, concevait celle-ci comme l'antonyme de l'hégémonie, «car, disait-il, fédérer

c'est réunir des éléments diversifiés dans un équilibre dynamique; c'est la sauvegarde de la qualité de chaque municipalité, de chaque Région ou Nation; c'est le contraire de la simplification totalitaire (...)» (Dusan Sidjanski, *L'Avenir de l'Europe fédéraliste*, Paris, PUF, 1992).

Fédéraliste ou pas, nous sommes donc loin en Europe d'un programme qui voudrait y disqualifier l'Etat-nation, et encore plus loin d'un désir d'y fondre les nations en une gigantesque «apatric» européenne.

## S'inspirer de l'UE au lendemain de la souveraineté du Québec?

Posons maintenant la question: le Québec et le Canada pourraient-ils s'inspirer de l'UE au lendemain d'un référendum concrétisant la souveraineté du Québec? A mon avis, cela serait non seulement possible, mais aussi souhaitable. Car malgré les inévitables complications qui entourent une entreprise comme l'UE, il demeure que l'esprit de l'intégration européenne constitue un exemple de partenariat pour deux entités nationales qui tiennent à la demeure, mais qui, en plus de se partager une frontière, ressentent avec leurs voisins des affinités qui sans doute dépassent l'incontournable nécessité matérielle.

Envisager une solution à l'eurocratie, ce n'est pas vouloir l'élargir indistinctement les institutions de l'UE au contexte d'ici. Récupérer l'esprit de Maastricht, le modèler à notre réalité, voilà ce qu'il s'agit de considérer; voilà, dirais-je, la plus réaliste «troisième voie». Et elle est d'autant applicable chez nous que l'intégration à deux se ferait d'une manière beaucoup plus coordonnée et efficace que pour la coophonie des Quinze évoquée par M. Grondin. Celui-ci devrait savoir que des facteurs — évidents par eux-mêmes — nous préservent de l'euroclérose et de l'eurocratie.

Il faut voir dans l'établissement des identités nationales le prologue, plutôt que l'empêchement, à la formation des ensembles continentaux. L'assomption de l'identité nationale et la souveraineté des peuples peuvent seules appeler et faire advenir les unions politiques légitimes, qu'elles soient fédératives ou confédératives. Il est des étapes, naturelles dans le mouvement de l'Histoire, qu'il ne faut pas court-circuiter.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paul des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Clabudé (responsable), Robert Dutrass, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chappleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis public et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise LaChapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approximations), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Vien, Michèle Malenfant, Christian Lien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## ACTUALITÉS

## JOHNSON «Le fruit souverainiste n'est pas mûr»

SUITE DE LA PAGE 1

qui, surtout depuis la conférence de presse de M. Bourassa, sollicite entrevues et commentaires.

L'attitude de l'ancien premier ministre péquiste tient à plusieurs motifs, le plus important étant son désaccord avec la stratégie déployée par le camp du OUI. Comme d'autres, il est d'avis que le fruit souverainiste n'est pas mûr et qu'il y a danger à exposer le Québec à un NON. En de telles circonstances, il préfère s'abstenir.

M. Johnson se garde en quelque sorte en réserve de la république pour l'après-référendum, quelle qu'en soit l'issue, estimant qu'il pourra alors être de quelque utilité, si on veut bien faire appel à ses services. C'est alors que la vraie crise se présentera, dit-il à ses collègues et à ceux qui, tel le politologue Guy Laforest, de l'Université Laval, le pressent de se commettre dès maintenant au lieu de se présenter plus tard comme «le sauveur d'un Québec éploré» (*Le Devoir* du 31 août).

M. Johnson a lui-même confirmé cette décision irrévocable au cours d'un entretien avec *Le Devoir* le jour de la fête du Travail. Mais il refuse de donner quelque entrevue que ce soit à quiconque.

De source sûre, cependant, *Le Devoir* a pu établir les raisons précises du mutisme que M. Johnson justifie discrètement auprès de ses proches et de ses collaborateurs.

■ Il invoque d'abord ses nombreuses et accaparantes fonctions, la concentration de ses activités professionnelles comme avocat-conseil et comme conseiller d'entreprises au plan international. De fait, son plus récent curriculum vitae révèle qu'en plus de faire partie du cabinet Guy et Gilbert, à Montréal, et d'être professeur de droit à l'Université McGill, il participe à des négociations internationales en matière d'environnement et de développement.

M. Johnson est également conférencier et membre invité, aux États-Unis et en Europe, auprès d'organisations et d'associations internationales; auteur d'articles et d'essais; coauteur de deux livres, dont le second sera publié en décembre pro-

chain; membre de conseils d'administration.

Ces travaux entraînent de nombreux voyages à l'étranger, à travers le monde, et un suivi qui s'étend souvent sur plusieurs années, découlant par exemple de la Conférence de Rio sur l'environnement.

■ L'ancien premier ministre ne veut par ailleurs pas entrer en compétition, en concurrence ou en conflit avec un autre «ex» éminent, son frère Daniel, qui dirige le camp du NON. Cette raison n'est pas fondamentale, elle a quand même son importance.

■ Pierre Marc Johnson estime que, quoi qu'il dise, ce sera perçu comme négatif à l'endroit de son successeur et premier ministre Jacques Parizeau. D'autant qu'il a déjà dit ce qu'il pensait en juin 1987, à l'occasion du congrès plénier du PQ qui a fait sien son programme d'affirmation nationale. Cette proposition visait à consolider l'identité du peuple québécois dans le cadre du fédéralisme canadien. Elle impliquait que le PQ, prenant la mesure du temps et du «beau risque» tel qu'exprimé par M. René Lévesque, mette en veilleuse la souveraineté, du moins pour les élections suivantes. Quitte à la laisser au programme, un peu comme l'Allemagne de l'Ouest l'a fait pour la réunification pendant 40 ans, tout en réunissant activement les conditions pour qu'elle se réalise.

Depuis lors, M. Johnson s'est discipliné à ne pas intervenir publiquement et rien ne l'a amené à changer d'opinion. Au contraire. Mais il sait fort bien que cette orientation était et demeure incompatible avec celle de M. Parizeau. Celui-ci force tout le monde à se lancer en campagne référendaire, sans que le besoin ou l'urgence s'en fassent sentir, si ce n'est l'engagement du premier ministre lui-même.

Sensible à l'analyse des universitaires, dont Pierre Drouilly et trois collègues, qui opinent que le fruit souverainiste n'est pas mûr, M. Johnson déplore que l'on tue les messages plutôt que d'écouter leur message de prudence. Mais tout le monde doit rester ou rentrer dans le rang sans rien

dire, ainsi qu'il est prévu, comme du papier à musique, depuis août de l'an dernier.

Même l'entente tripartite n'a rien pour surprendre qui que ce soit. Un référendum, c'est un outil exceptionnel, un instrument noble, parmi d'autres, pas une politique en soi. Et il ne saurait y avoir un seul grand projet de société, comme on disait naguère, mais plusieurs, désormais.

Il ne veut pas de guerre ouverte avec quiconque. Mais il craint les négociations qui suivraient un vote très serré favorable au OUI. Il prévoit qu'elles achopperaient et que le gouvernement dira: «On a un mandat pour faire la souveraineté, on la fait.» Ce qui est inacceptable à ses yeux.

■ M. Johnson invoque une autre raison auprès de ses proches. Ses contacts et relations d'affaires un peu partout au Canada, aux États-Unis et en Europe lui font part de leurs préoccupations quant à la suite des choses au Québec et au Canada. Il s'emploie à les rassurer du mieux qu'il peut. Il croit même à cet égard qu'il peut être plus utile après le référendum qu'avant, quel qu'en soit le résultat. À la condition de ne pas en avoir été un acteur, de quelque manière que ce soit, ainsi qu'il a agi depuis qu'un putsch l'a forcé, il y a huit ans, à démissionner de la présidence du PQ.

Il estime que la dynamique de la décennie précédente est loin d'être la même aujourd'hui. Par exemple, la crise généralisée des finances publiques oblige les États souverains à redéfinir leurs fonctions centrales. Ce qui amène des bouleversements considérables. Et il déplore que les Québécois, si actifs chez eux, soient incroyablement absents des nouveaux milieux de pouvoir, en technologies de l'information, par exemple, et dans les multimédias, de plus en plus déterminants pour l'avenir.

M. Johnson croit par ailleurs qu'il ne faut pas sous-estimer l'attachement réel des Québécois envers le Canada. Ce qu'il pressentait en 1987 lui semble encore plus vrai aujourd'hui, d'autant que les allégeances sont désormais multiples et à plusieurs niveaux. Pour faire la souveraineté, il faut une solidarité sans faille de la population et des élites, à tout le moins de

l'une ou des autres. Ce qui n'est pas le cas présentement au Québec. Il n'y a pas de mobilisation populaire, pas de fébrilité. Et les élites sont divisées, contrairement à l'été 1990, après l'échec de Meech et la sortie fracassante de Lucien Bouchard. Robert Bourassa aurait pu alors forcer le système, frapper un grand coup, comme Duplessis en 1954 avec l'impôt sur le revenu. Il n'en a rien fait.

En 1990, on l'avait invité à faire partie de la Commission Bélanger-Campeau. Il a refusé, tout comme il a dit non, l'hiver dernier, à l'invitation transmise par son ami Lucien Bouchard de présider la Commission nationale sur l'avenir du Québec. Pour lui, il ne s'agissait pas d'étapes déterminantes et il ne voulait pas faire le cheval de parade. Dès le printemps dernier, il reprenait ses arguments de 1987 à l'encontre d'un second référendum. On n'a pas le droit de gaspiller un rapport de force quand on est une minorité, disait-il à Simon Durivage, sur les ondes de RDI. Il y a un danger à s'exposer à un NON, surtout un NON qui serait trop serré.

Il n'a pas changé d'avis. Avocat et médecin, M. Johnson s'est spécialisé depuis 1987 dans les recherches et l'enseignement sur les politiques publiques et les relations internationales qui intègrent économie et environnement. Il est membre fondateur du Groupe de Lisbonne et coauteur de *Limites à la compétitivité*, ouvrage de critiques sociales et économiques portant sur les effets de la mondialisation. Il s'apprête à publier, en collaboration avec André Beaulieu, *NAFTA and the Environment: New Continental Law* («L'ALENA et l'environnement, le nouveau droit continental»), chez Island Press, à Washington.

M. Johnson est vice-président de la Table ronde nationale sur l'économie et l'environnement et président de son comité des affaires étrangères depuis cinq ans. Il est aussi membre des conseils d'administration de SNC-Lavalin, d'UniMédia, du CCUM (Lyonnaise des eaux, Montréal), d'Innovitech Montréal et de l'Institut international d'éducation et de formation environnementale, à Mexico.

## BOMBE

Les réactions «frisent un peu l'hystérie», dit Alain Juppé

SUITE DE LA PAGE 1

fique. Les contrôleurs ont interdit l'aéroport de Sydney à un vol Nouméa-Paris. Au Japon, un commando a escaladé le centre culturel français pour y déposer une bombe de carton. A Papeete, chef-lieu de la Polynésie, des manifestants indépendantistes ont eu maille à partir avec la police.

La réaction diplomatique ne s'est pas faite attendre. La Nouvelle-Zélande et le Chili ont immédiatement rappelé leur ambassadeur. Le ministre japonais des Finances est allé jusqu'à parler «des pulsions diaboliques du président Chirac». C'est un «criminel politique et environnemental», a renchérit le porte-parole néo-zélandais de Greenpeace.

À Paris, on se félicitait malgré tout hier de la réaction plus modérée de Washington. La première puissance nucléaire du monde s'est contentée de «regretter» la décision de Jacques Chirac, une condamnation qui, en termes diplomatiques, demeure assez faible. Le Canada a quant à lui «déploré» le geste français.

Plus on se rapproche de Paris, plus les réactions baissent en intensité. En Europe, où Jacques Chirac avait proposé il y a quelques jours «d'europaniser» la puissance nucléaire française, ce sont surtout les pays nordiques — Finlande, Suède, Norvège — qui sont montés au créneau. L'Allemagne et la Grande-Bretagne ont au contraire réagi de façon mitigée, comme elles l'ont fait depuis l'annonce de la reprise des essais. La Grande-Bretagne considère qu'il s'agit d'une question de politique intérieure. Quant au chancelier Helmut Kohl, après avoir exprimé son désaccord, il a rappelé que cette affaire ne devrait pas entacher l'amitié qui unit les deux peuples.

Les Français, pourtant si prompts à se mobiliser, n'étaient hier qu'environ 3000 à répondre à l'appel du Parti socialiste et des écologistes sur la traditionnelle place de la Bastille. Si, selon le quotidien *Le Monde*, 59 % des Français sont opposés aux essais, peu d'entre eux semblent prêts à descendre dans la rue pour les combattre. Il faut dire que le même sondage révèle aussi que 60 % des Français jugent toujours l'arme nucléaire «utile», particulièrement comme mesure de dissuasion. Les écologistes, qui n'ont pas l'intention de déclarer forfait, ont convoqué une autre manifestation le 30 septembre prochain.

Depuis plusieurs jours, la télévision française a abondamment illustré la réprobation dont la France est l'objet dans le monde. Des commentateurs, rapportant les nombreux cas de boycottage de produits français, ne se sont pas privés pour ironiser sur le sort des «malheureux» Australiens et Néo-Zélandais soudain privés de champagne et de foie gras.

Sur un ton différent, le premier ministre Alain Juppé a dit que les réactions «frisent un peu l'hystérie. On aurait aimé qu'en d'autres circonstances, pour d'autres puissances nucléaires [entendons la Chine, NDLR], il y ait eu la même vivacité dans la réaction [...] Il y a des circonstances où la grandeur de l'homme d'Etat, c'est d'affronter une impopularité passagère pour préserver à moyen et à long termes les intérêts essentiels du pays». Le porte-parole du gouvernement François Baroin a soutenu que «La France fera preuve d'une absolue fermeté».

Coïncidence, la décision de déclencher le premier essai nucléaire français depuis 1992 intervient 24 heures après que l'organisation écologiste Greenpeace, fer de lance de la mobilisation, eut reconnu avoir commis une grave erreur il y a trois mois. Elle avait alors accusé à tort la pétrolière Shell (qui s'était inclinée) de vouloir déverser 5000 tonnes de polluants en sabordant dans la mer du Nord sa plate-forme Brent Spar qui ne contenait que 90 tonnes de sable.

La «multinationale de l'écologie» a aussi dû essuyer les critiques de l'océanographe Jacques Cousteau qui lui reproche de s'opposer aux essais nucléaires pour de mauvaises raisons. «Il n'y a pas de pollution!», dit l'écologiste de 85 ans, qui ajoute que le contexte politique et stratégique dans lequel la France s'est dotée de l'arme nucléaire, en 1959, n'existe plus.

«La France vient de perdre beaucoup de crédit moral», a déclaré le socialiste Dominique Strauss-Kahn. On s'entend à Paris pour dire que les conséquences économiques pourraient être considérables. Selon un sondage, deux Danois sur trois bouderaient des produits français. Le prix risque d'être aussi politique: 59 % des Français sont insatisfaits de l'action de Jacques Chirac.

Les scientifiques se sont attelés dès hier à préparer le prochain test, qui ne pourra pas avoir lieu avant trois semaines. Mardi, le président avait laissé entendre que le huitième et dernier essai, prévu avant le 31 mai 1996, pourrait être suspendu. Restent donc six ou sept explosions dont les conséquences risquent d'être plus difficiles à mesurer qu'une secousse nucléaire.

## SOUVERAINETÉ «L'impossibilité d'un raccordement»

SUITE DE LA PAGE 1

côté de la track», dit-il. Il reproche aux souverainistes de vouloir «exproprier» la fierté des Québécois, alors que, dit-il, on peut être fier et voter NON. En outre, il récuse ce qu'il perçoit dans ce texte comme une manière «d'assimiler le Québec à un bloc de pures-laines tricotées serrées», ce qui, selon lui, n'est pas le cas.

M. Johnson soutient que la publication de la *Déclaration de souveraineté* ne fait en rien avancer le débat car elle ne fournit «aucune raison de séparer le Québec du Canada». Il reproche au texte de ne pas tenir compte de la contribution du Québec à la construction du Canada, ni de l'importance que joue son appartenance à l'ensemble canadien dans le développement du Québec. Il se demande, enfin, comment les souverainistes peuvent promettre d'établir par la suite un nouveau partenariat avec le reste du Canada «après les deux ou trois baffes qu'on assène à nos voisins» dans ce texte.

La déclaration évoque en effet «les tracasseries et les marchandages dont nous avons été l'objet», le «tort» que les provinces anglophones ont causé au Québec en rapatriant la Constitution et en la modifiant en profondeur en 1982, le rejet de l'Accord de Charlottetown qui a consacré «l'impossibilité d'un raccordement».

Le texte s'ouvre en poésie: «Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire. Il est enfin venu le temps de récolter ce que semaient pour nous quatre cents ans de femmes et d'hommes de courage, enracinés au sol, et dedans retournés».

Aux yeux du politologue Vincent Lemieux, les Québécois moyens risquent de

ne pas se reconnaître dans un texte de ce genre, a-t-il dit hier soir à RDI. Il se demande en outre si la référence à l'enracinement dans le sol n'est pas une allusion directe aux Québécois de souche, un concept que tendent cependant à édulcorer d'autres passages du document. En outre, M. Lemieux croit que le texte, qui tient sur trois pages, est un peu long. «Plus un texte est long, moins il y a de chances qu'on se rappelle ses principaux éléments», dit-il.

Le dramaturge et intellectuel René-Daniel Dubois, qui était interviewé hier soir aux *Actualités* de Radio-Canada, a dit tout le mal qu'il pensait de ce texte, une «beur-rée», un «feu d'artifice de lieux communs», une «tarte aux pommes». Mais, surtout, un texte qui n'a pas d'âme, qui ne dit pas le rêve ou le projet que la souveraineté soutient. Le texte n'est à ses yeux qu'une «liste de constats». Si le document doit décrire ce qu'est un Québecois, «j'ai l'impression de ne pas en être un», dit-il.

L'ancienne ministre libérale Liza Frulla a quant à elle bien résumé ce qui distingue l'esprit de la déclaration avec l'esprit des libéraux. «Dans le texte, dit-elle, ils disent: "L'être précède l'avoir." C'est comme s'ils disaient de faire la souveraineté et de n'en avoir qu'après les conséquences. Nous, dans le fond, c'est plutôt: "Une minute! Un tiens vaut mieux que deux tu auras."» En outre Mme Frulla trouve que le document pêche par passivité et manque de référence à la modernité et à l'avenir.

À leur arrivée au Grand Théâtre, les invités ont été accueillis par un groupe de 50 à 100 militants arborant des drapeaux du Canada fournis par Pierre Roy, un ancien de la Marine canadienne, responsable des fêtes du 1er juillet à Québec, qui, avec

d'autres amis anciens combattants, avait organisé ce rassemblement. Le tonitruant animateur de radio de CHRC et CKVL, André Arthur, avait invité M. Roy à son émission, hier midi, pour lui permettre d'ameuter ses supporters.

Le groupe était surtout constitué de personnes âgées, dont plusieurs portaient leurs médailles militaires. Ils ont injurié les invités qui entraient, traitant l'un de fils de pute, l'autre (le syndicaliste Gérard Larose) de détroqué en l'invitant à sortir ses bombes. Un des manifestants, qui voulait empêcher une voiture d'entrer, a été frappé à la jambe et transporté par ambulance à l'hôpital, après avoir fracassé le pare-brise de l'automobile avec sa pancarte. Deux hommes se sont mutuellement craché au visage, sous l'œil avisé d'une dame qui reculait et qui se prénomme Yvette.

L'organisateur Pierre Roy a décliné toute responsabilité dans le déroulement de la manifestation. «On peut pas contrôler ça, dit-il. Les gens se retiennent depuis des années. Et voilà un gars, Jacques Parizeau, qui s'en va dans le reste du Canada pour répandre la haine et vous voudriez que les gens gardent le silence? Ils se défoulent.»

Le chef libéral Daniel Johnson, tout en défendant le principe de la liberté d'expression, a «désapprouvé l'invective et le recours à l'insulte» dans le débat qui s'amorce, invitant les protagonistes à s'en tenir au fond du débat. Il trouve cependant «normal que les gens soient émotifs». Il signale que ce genre de comportement n'est pas un fait social nouveau. Lui-même, en campagne électorale, avait reçu des œufs lors d'une manifestation.

Le spectacle s'est ouvert avec Jacques Parizeau, vêtu de gris clair, les cheveux bien coiffés. Le ton était solennel. Il a été

ovationné. Ses deux compères Mario Dumont et Lucien Bouchard n'étaient pas là. Après un discours ému de la présidente de la Commission nationale, Monique Vézina, deux des six auteurs, Gilles Vigneault et Marie Laberge, ont lu la déclaration sur un fond musical de Jean Robitaille et des images de Michel Brault. M. Parizeau a ensuite reçu le document, préparé avec les milliers de suggestions fournies par les participants aux commissions régionales.

Puis, dans une symbolique digne de ce genre de spectacle, une vingtaine de jeunes comédiens se sont levés et ont repris la lecture intégrale du texte, symbolisant le peuple qui se l'approprie. M. Parizeau a dit avoir été touché «au cœur, à la tête et aux tripes» par ce texte auquel ont aussi collaboré Fernand Dumont, Henri Brun, André Lajoie et Jean-François Lisée.

Il a été imprimé à 140 000 exemplaires en français et à 10 000 exemplaires en anglais. Inclus dans le projet de loi, il sera donc plus tard distribué de porte à porte à tous les ménages québécois. Une vidéo-cassette de ce spectacle est déjà en vente aux Publications du Québec pour 10 \$.

M. Parizeau a invité les personnes présentes à le distribuer et à l'afficher. Tout porte à croire qu'il deviendra une sorte de référence des intentions péquistes mais aussi un prétexte pour amorcer des conversations et chercher à convaincre des indécis.

Aujourd'hui, le premier ministre fera connaître la question référendaire, laquelle devrait demander aux Québécois d'approuver la souveraineté assortie d'une offre de partenariat économique et politique avec le reste du Canada, conformément au projet de loi présenté également aujourd'hui. La question devrait être courte.

## LEDUC Un des chefs-d'œuvre nord-américains du mouvement symboliste

SUITE DE LA PAGE 1

étant alors l'apprenti du maître, l'a cependant aidé à réaliser quelques travaux, notamment le rosier mystique de la voûte du chœur.

Quatre grandes toiles représentant la corédemption des hommes par Marie constituent le cœur de cet ensemble inséparable. Un premier tableau présente Marie dans l'Arbre de Vie de la Genèse; un second illustre l'Annonciation; un troisième montre le recouvrement de Jésus au Temple; le dernier reprend le sujet incontournable de la crucifixion.

Dans son mémoire, Laurier Lacroix a montré comment Leduc s'est inspiré de ce thème pour en faire l'écho d'un rêve personnel et collectif, précisément celui de «re-

venir à l'état paradisiaque» au moyen de la connaissance de la nature et de l'aide divine. «Leduc a pu prendre son temps et réfléchir, dit-il maintenant. Son travail était destiné à Mgr Larocque, qui était naturellement un spécialiste des questions théologiques, et il a pu s'en donner à cœur joie pour la recherche iconographique extrêmement fouillée au plan de la théologie et de la symbolique. [...] On peut être ému par les couleurs, la technique, bref, la qualité esthétique de l'ensemble, mais pour bien comprendre le message, il faut maîtriser un code assez savant.»

Prenons l'exemple du tableau intitulé *Annonce de Marie Corédemptrice*. Au pied de la Vierge, on trouve

Adam et Ève reconnaissants, de même que le Serpent et un croissant de lune. Au sommet de l'arbre de la science du Bien et du Mal trônent un arc-en-ciel de joie, deux anges porteurs de parchemins et, toujours sous forme de symboles, Dieu créateur de toutes choses (un tourbillon), l'Éternel (le cercle), le Juste (la balance et l'épée).

Ozias Leduc a créé là un des chefs-d'œuvre nord-américains du mouvement symboliste. Idéalement, toute la chapelle se serait retrouvée en bonne place dans la grande rétrospective consacrée au mouvement symboliste par le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA), où l'on constate que le symbolisme n'est ni une méthode, ni une discipli-

ne, mais tout simplement un état d'esprit.

Mais le maître n'a droit qu'à deux mentions sur les 600 de cette mégaposition. Cependant, la «faute» est déjà pardonnée, puisque ce même MBA prépare actuellement une rétrospective consacrée au génie québécois. L'exposition, dont le professeur Lacroix est le commissaire, va rassembler environ 200 œuvres, dont huit dessins préparatoires réalisés pour la chapelle épiscopale. La rétrospective sera inaugurée en février prochain et ira ensuite au Musée du Québec et au Musée des beaux-arts de l'Ontario.

«Avec ce travail, on va montrer que pour Leduc, le contenu a toujours autant d'importance que la for-

me, dit l'historien de l'art. En ce sens, cet homme, né en 1864, est encore un artiste du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas de plain-pied dans la modernité, même s'il a ensuite été reconnu par les artistes avant-gardistes autour de Borduas comme une sorte d'avant-courrier de leur propre démarche. [...] Leduc est en fait une personnalité ambivalente, un go between. Une partie de son œuvre est plus facile à lire, inscrite dans le terroir, alors qu'une autre partie est préoccupée des problèmes plus modernes.»

La chapelle synthétise elle aussi cette position d'homme schizophrène. Aujourd'hui, les privilégiés qui pénètrent dans ce saint des saints sherookkois peuvent constater que l'œuvre a un peu subi les outrages

des ans. Des lampions ont par exemple noirci certains pans de l'œuvre. Mais la chapelle est maintenant protégée par la loi sur les monuments historiques et une restauration est facilement envisageable à moyen terme.

Et puis le temps des happy few achève puisque le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est en train de mettre sur pied un programme de formation de guides qui pourront faire visiter le trésor au grand public. Les visites se feront sur rendez-vous, probablement dès le printemps prochain, soit au moment où sera inaugurée une exposition sur les dessins préliminaires d'Ozias Leduc pour son œuvre de la cathédrale. Préparez vos agendas...

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559